

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 34.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 22 AOUT 1878

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Lettres de l'Exposition, par A. Achintre.—*La Nation* et M. l'abbé Casgrain.—Colonisation, par L.-O. D.—Bibliographies.—Honneur à un écrivain qui a parlé de nous, par L.-O. David.—Indiscrétion.—Nos gravures : Le trophée canadien à l'Exposition ; Le ballon captif des Tuileries ; Funérailles de la reine Mercédès ; La Turquie de 1878.—L'île de Chypre.—Le bain de l'Exposition.—Le crime des femmes, par Raoul de Navery (suite et fin).—Faits divers.—Choses et autres.—Une langue universelle.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Trophée Canadien à l'Exposition de Paris ; Funérailles de la Reine Mercédès à Rome ; Le ballon des Tuileries ; Carte de la Turquie, d'après le traité de Berlin ; Sur la falaise ; Adresse enluminée présentée à lord Dufferin.

LETTRES DE L'EXPOSITION

PARIS, le 30 juillet 1878.

Encore un Empire en voie de formation et que la France a perdu ! telle est la réflexion que l'on fait à part soi en visitant les galeries de l'Exposition du Canada.

"Les quelques arpents de neige" dont la dédaigneuse indifférence de Voltaire qualifiait ce beau pays, cette colonie qu'une poignée de Français abandonnés de la métropole défendirent avec un héroïsme digne d'un meilleur sort, se sont changés en un vaste domaine prodigieux de ressources et de fécondité.

Le Canada figure aujourd'hui comme les Indes, que nous dûmes céder également à la même époque, parmi les colonies de la section anglaise.

Et dire pourtant que c'est à la France qu'appartient la première tentative et le premier établissement de colonisation de l'Amérique du Nord ! Cartier, Champlain, Montcalm, ces trois noms résument près de trois siècles, et sous des formes bien différentes, hélas ! les débuts, la prospérité et les malheurs de celle qu'on avait appelée la "Nouvelle-France," dans le langage officiel, mais que le peuple et les colons baptisèrent plus familièrement la "Petite-France."

Penser aussi qu'au centre de cet immense et nouveau pays, sur les bords de ce fleuve Saint-Laurent, qui va devenir la grande route commerciale maritime de l'ancien monde vers le nouveau, une population de plus d'un million d'âmes a conservé les coutumes et les mœurs de la mère-patrie, et qu'on y parle notre langue, comme au temps où Louis XIV et son ministre Colbert y envoyaient, l'un ses instructions, l'autre ses célèbres ordonnances !

L'exposition du Canada comprend, à vrai dire, deux parties distinctes, bien que réunies, celle de l'Etat et celle des particuliers. L'une occupe un emplacement situé entre la Grande-Bretagne et les États-Unis ; l'autre, à l'extrémité de la section anglaise, élève son élégant pavillon à trois étages, flanqué de tourelles, dans l'intérieur et à l'extérieur duquel se trouvent les principales productions du Canada.

Les personnes qui voudront juger d'un coup d'œil de la richesse et de la variété des produits des colonies anglaises n'ont qu'à se rendre près du pavillon canadien et se donner la peine de faire le tour de l'espace de petite place dont il occupe le centre. Là, parmi les obélisques élevés en l'honneur des quantités de métaux précieux extraites des placers australiens, du fer, du cuivre, du charbon exportés du Canada, au milieu des pyramides de balles de coton, de tonnes de vins, de collections de bois des îles, de la Guyane, de la Jamaïque, près d'un énorme bloc de graphite, en face d'une section verticale d'encalyptus colossal et de la gigantesque rondelle d'un sapin de la Colombie, lequel arbre ne mesure pas moins de 23 mètres de circonférence, se dresse, comme la pièce capitale de ce musée colonial, le trophée canadien.

C'est le nom officiel, ratifié du reste par le public, que l'on a donné au pavillon exclusivement consacré au Canada.

Premier et juste hommage rendu au pays, toutes les parties de l'édifice : façade, pavillons, escalier, balcon, sont en bois de sapin. Diverses essences, telles que l'ébène, le frêne, le noyer noir, etc., prêtent une agréable variété aux décorations. Les amateurs, les connaisseurs, curieux ou hommes du métier, jugent ainsi, en un moment, de la nature et de la qualité des matériaux.

Les quatre faces du rez-de-chaussée, ainsi que celles des trois étages, sont surmontées des armes écusonnées des provinces. Montréal paraît avec son motto : *Concordia Salus*, encadré par la rose, le chardon, le trèfle et la feuille d'érable, symbolisant les quatre races, canadienne-française, anglaise, irlandaise et écossaise, de la plus grande province du Canada. Québec se voit aussi avec son lion et ses deux fleurs de lis. De même des armes des autres provinces ou de leurs villes principales. Des oriflammes, des drapeaux flottent au sommet et aux angles du monument, qui mesure 99 pieds de haut.

Quatre ouvertures découpées en voûtes ogivales donnent accès à l'intérieur et conduisent aux étages supérieurs par un escalier en calimaçon de 88 marches. Cet escalier, au dire des connaisseurs, est un chef-d'œuvre d'agencement et attire fort l'attention par la beauté et le poli de son bois.

Au rez-de-chaussée, debout près de chaque côté de l'entrée principale, comme

les huissiers d'une maison princière, deux jolis ours noirs, envoi de l'hon. C. A. P. Pelletier, ministre de l'agriculture, tendent aux visiteurs deux corbeilles remplies de cartes d'exposants.

Cette publicité faite par des ours a beaucoup de succès, et c'est à qui prendra une carte de la patte de ces agents.

Dans les petits pavillons à droite et à gauche de l'entrée, et sous des vitrines, tout un assortiment de produits : céréales, fruits, parmi lesquels des pommes fort remarquables, et que nombre de visiteurs pensent conservées au moyen de procédés spéciaux, tant elles paraissent naturelles ; des échantillons d'huile de pétrole naturelle et purifiée, des blocs d'une paraffine aussi translucide que de la stéarine, des bougies de couleur fabriquées avec cet extrait du pétrole, des conserves alimentaires, de poissons surtout, saumons, homards, etc. ; des spécimens de harengs, de morues, de maquereaux, salés ou fumés, et qu'une ouverture vitrée à coulisse permet d'examiner dans leurs élégants barils.

La vulgarité de ces produits, l'habitude qu'on a de les voir à toute heure et sous toutes les formes, n'attire pas la foule comme une machine à tailler le verre ou à couper le fer, mais les personnes intéressées, les négociants en gros, les armateurs, ne manquent pas de visiter cette partie de l'Exposition et de se rendre compte, en demandant les prix et d'autres renseignements, de l'excellence et des avantages que ces produits offrent au commerce et à l'alimentation générale.

On pensait ici le Canada tout neige et glaçons. Aussi la surprise a été grande lorsqu'on a vu dans les vitrines une rangée de bouteilles de vin du Canada. Ce fut d'abord des exclamations, puis l'on s'expliqua enfin, et l'on apprit que le soleil se complait au pays, puisqu'il y laisse des traces aussi visibles de son séjour et de sa générosité.

Le jour de l'inauguration du trophée fut une petite solennité. Le prince de Galles eut l'excellente idée, une fois monté au faite du pavillon, de vider en l'honneur de la colonie une coupe de ce vin, vin enchanté, au dire des dégustateurs, car ils affirment que "c'est du feu conservé dans la neige, tant il est frais à la bouche et chaud à l'estomac."

L'intérieur du pavillon et ses trois étages renferment des échantillons de minéraux, des outils d'agriculture, charrues, fourches, pioches, bèches, dont on admire la légèreté et le bon marché ; des peaux de bisons, des poissons conservés, entre autres un énorme esturgeon ; des renards, un chat sauvage empaillé, qui montrent les fournisseurs naturels des belles fourrures du pays.

A l'extérieur, chaque étage porte à son fronton la tête encornée ici d'un orignal, d'un caribou, là d'un cerf ou d'un mouton sauvage des Montagnes Rocheuses. Des objets, des costumes indiens, montrent les vêtements et l'industrie des tribus répandues sur le territoire.

Des instruments, divers engins de pêche, parmi lesquels un énorme filet dont les mailles couvrent les deux tiers de la face d'un étage. Des modèles de steamboats de la Compagnie du Richelieu, de steamers, font valoir l'élégance de leurs formes et la solidité de leur construction. Une pile de cordage enroulés où sont accrochés des poulies et que surmonte une énorme lan-

terne de phare, la roue d'un gouvernail, disent les ressources maritimes, fluviales et lacustres de la Confédération.

Des fruits, des rouleaux d'écorce, des portes, des fenêtres, des jalousies, travaillées, ciselées, légères comme du carton, indiquent l'adresse de vos artisans et les qualités du bois.

Tel est ce pavillon que la foule ne cesse de visiter.

L'autre jour, un employé vendait au rez-de-chaussée du fromage canadien. On se précipitait pour en obtenir une tranche.

Le morceau se débitait à cinquante centimes. Je crois que tous les Anglais à l'Exposition s'étaient donné rendez-vous à ce comptoir. On ne pouvait suffire aux demandes, et de midi à six heures du soir, on a vendu pour trente piastres de fromage !

C'est M. Racine, de Montréal, qui a eu l'ingénieuse idée de faire connaître ainsi cette fabrication indigène.

Tout près de ce pavillon s'élève une sorte d'obélisque de trente pieds de hauteur, formé de blocs de charbon amalgamés, et fournis par dix-huit établissements houillers de la Nouvelle-Ecosse, situés dans les comtés de Pictou, de Cumberland et du Cap-Breton. Tous ces blocs ont été extraits de filons ayant de cinq à trente-six pieds et demi d'épaisseur. Sous la colonne, dans le soubassement, l'on peut voir le wagonnet sur ses rails et les divers outils servant à l'extraction. L'on admire aussi, reposant sur un énorme piédestal, un bloc octaèdre de 290 pieds cubes dont la masse représente la quantité d'or recueillie au Canada jusqu'au 31 décembre 1877. Voici la quantité d'onces fournies par chaque province :

Colombie Britannique..... 385,200 onces.
Nouvelle-Ecosse..... 271,000 onces.
Québec, Ontario, Nord-O. 30,000 onces.

Total..... 4,173,000 onces.
Valeur..... 333,840,000 francs.

Quant au bois, je pense que le Canada comme beauté des produits forestiers, bois propres à la construction, à la petite et grosse charpente, à la menuiserie, défie toute concurrence.

En face du bloc représentant la valeur de l'or extrait de vos mines, se dressent, dans une espèce de parallélogramme ouvert sur deux de ses côtés, les plus magnifiques échantillons de bois qu'il soit donné de voir. Deux haches croisées, une scie, surmontées d'un petit sapin tout riant dans sa robe verte, forment la panoplie rustique qui décore cette pyramide de bois. A côté de planches de sapin, d'épinette, de noyer tendre, de chêne de quatre pieds et demi de largeur sans nœud et d'un grain superbe, s'élève, comme le roi des forêts, une partie du tronc, et la section circulaire de ce même tronc, d'un sapin, *Douglas fir* (*Abies Douglasii*) de trois cents pieds de hauteur et âgé de 556 ans.

Lorsque Colomb découvrit l'Amérique, dit l'inscription qui surmonte ce géant et ce patriarche, l'arbre avait déjà 183 ans.

Toutes ces choses forment, à proprement parler, les richesses naturelles du pays ; elles sont immenses et d'une valeur inestimable. Le Canada a bien fait de donner des soins particuliers à cette partie de son exposition, de montrer la valeur de ses forêts, les inépuisables res-

sources de ses pêcheries et l'avenir réservé à ses mines d'or et de charbon.

Dans une autre galerie du Champ-de-Mars, le gouvernement canadien expose, avec le catalogue et l'emplacement de ses richesses de toutes sortes, des cartes et des plans en relief qui indiquent les moyens de les exploiter, et les travaux auxquels il s'est livré pour assurer au commerce du monde entier l'exploitation économique de ses produits, ainsi que leur transport par des voies nouvelles sûres et rapides. L'examen de cette partie de l'exposition canadienne la plus importante de toutes, formera la matière de notre prochaine correspondance. Nous parlerons ensuite de l'exposition des particuliers.

Au Trocadéro, la musique, les concerts, les congrès internationaux, les conférences de toutes sortes continuent d'attirer nombre d'auditeurs. Si l'on paie pour les séances musicales, en retour l'on entre gratuitement aux congrès et aux conférences. Ces dernières sont faites par des hommes éminents. Ainsi, M. de Lesseps, chaque samedi, donne une conférence sur des sujets concernant l'Afrique centrale ou sur l'isthme de Suez, dont on a un magnifique plan en relief sous les yeux.

La semaine dernière, un congrès international discutait les avantages et les bienfaits des institutions de prévoyance, dont trois comités s'étaient divisés les matières, le premier, *l'épargne*; le second, la *mutualité*; le troisième, le système *coopératif*; tout cela sous la présidence de M. Passy, membre de l'Institut. On y a préconisé l'établissement des banques populaires, et l'on nous a appris l'existence en Angleterre de 28,000 sociétés de secours mutuels. On estime le nombre des membres à quatre millions, possédant ensemble 325 millions de francs.

Une société de Manchester y comprend 524,000 membres possédant 100 millions de francs.

En Norvège, il existe des caisses d'épargne communales et municipales, sous la garantie de l'Etat qui donne 3% d'intérêt. Les dépôts dans ces bureaux s'élèvent à plus de 100 millions.

MM. Léon Say, ministre des finances; Michel Chevalier, membre de l'Institut; Laboulaye, administrateur du Collège de France; Joseph Garnier, secrétaire perpétuel de la Société d'économie politique; M. Townsend, président de la caisse d'épargne de New-York; De Bruynkops, député aux Etats-Généraux des Pays-Bas; Luzati, député au parlement italien; le conseiller Franzl Weiz, de Hongrie; L. Cans, directeur-général des caisses d'épargne et de retraite de Belgique, ont tour à tour pris la parole et exposé leurs opinions.

Mardi dernier, un autre Congrès, sous la présidence de M. de Carcil, sénateur, s'est occupé des systèmes suivis dans les différents pays en matière de construction, d'exploitation et d'administration des voies ferrées. Après une discussion fort intéressante entre les délégués des divers pays, voici la résolution importante que le Congrès a adoptée à l'unanimité :

Considérant que, dans chaque nation, l'Etat aliène plus ou moins les domaines ou les revenus publics pour la construction et l'exploitation des chemins de fer ;

Considérant qu'il en résulte pour lui des charges, et considérant l'obligation de surveiller l'exploitation ;

Le congrès international déclare que l'établissement des tarifs des chemins de fer doit être non-seulement contrôlé, mais encore réglé d'accord entre les pouvoirs publics et les compagnies qui exploitent les chemins de fer.

Bien que ces résolutions n'aient point force de loi, il est évident qu'elles ont cependant leur poids et leur influence dans les divers pays, et que le temps suffira à faire germer les semences jetées au vent de la publicité dans ces mémorables réunions. Il est certain, par exemple, qu'en tout pays, l'intérêt du producteur et du consommateur en matière de tarifs de chemins de fer, se trouve dans l'adoption d'un système qui assurerait les transports au meilleur marché, et soustrairait à l'arbitraire la situation et l'application des tarifs.

Parmi ces Congrès, il vient de s'en ouvrir un, non pas au Trocadéro, mais rue

Cadet, celui du *droit des femmes*. Les délégués de plusieurs associations : La Solidarité (de Genève); l'Association en faveur du suffrage des femmes (Etats-Unis); l'Association démocratique (Italie); la Ligue internationale de la paix et de la liberté, représentée par M. Charles Le-moine, etc., etc.

Mlle Mozzoni représentait officiellement l'Italie, en qualité de délégué du ministère de l'instruction publique de Rome. Mlle Maria Deroisne a été nommée présidente provisoire; on a ensuite constitué un bureau qui a nommé président définitif M. Antide Martin, membre du Conseil municipal de Paris, et présidente, Mme Ward-Howe, de Boston.

Mlle Mozzoni a débuté par un excellent conseil : "Ne retardons pas, a-t-elle dit, notre marche en voulant courir;" Mme Ward-Howe est venue ensuite, puis enfin, une autre Américaine, Mlle Graham Jones, de Chicago, qui a terminé par un exemple plein d'encouragement : "Dans mon pays, a-t-elle dit, il y a quelques années, les femmes ne pouvaient paraître devant une cour de justice qu'en criminelles. Aujourd'hui, elles peuvent y paraître comme avocats."

Ces dames prennent leur rôle au sérieux, car voici le programme du Congrès féminin, qui sera partagé en cinq sections :

SECTION HISTORIQUE.—*Condition sociale de la femme aux diverses époques de l'histoire.*

SECTION PÉDAGOGIQUE.—*Education, instruction, hygiène.*

SECTION ÉCONOMIQUE.—*Travail, salaires, professions.*

SECTION DE MORALE.—*Morale générale, morale individuelle.*

SECTION DE LÉGISLATION.—*Mariage, puissance maritale, divorce, etc., etc.*

Enfin, le ministère de l'instruction publique a décidé que le grand congrès d'instituteurs qui doit se réunir à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle, aurait lieu à la fin d'août, au moment des vacances. De cette façon, les instituteurs seront libres à cette époque. Les compagnies de chemin de fer ont été invitées à accorder une réduction de moitié sur le parcours; et, à leur arrivée à Paris, on pourra mettre à leur disposition des locaux dans les lycées de Paris où ils trouveront un logement et même une pension.

En attendant l'arrivée de ces braves maîtres d'école, les étudiants de Christiania et d'Upsol, sous la conduite de MM. Hedenblad et Behrens, chefs d'orchestre, ont fait entendre, samedi dernier, les magnifiques chants patriotiques et populaires de leur pays. Non-seulement ces Suédois et ces Norvégiens possèdent de fort belles voix, mais ils ont un sentiment musical très-remarquable, développé par des études sérieuses.

Ils ont obtenu un légitime succès au concert, et lorsqu'ils ont traversé les rues dans leur costume original : casquette de velours blanc, ornée d'une cocarde bleue et jaune, les couleurs suédoises, et du vêtement national, la foule les a accueillis par des applaudissements.

Au mois de septembre nous entendrons les Russes, qui, sous la conduite du fameux Nicolas Rubinstein, directeur du conservatoire de Moscou, que vous avez déjà entendu à Montréal, nous donneront les chants graves du mode grégorien, en usage dans la liturgie de l'Eglise grecque. Ce sont les chœurs de la chapelle impériale de Saint-Petersbourg qui formeront ce chœur, dont on dit beaucoup d'éloges.

Il y a quelques jours, passant près de la ferme japonaise, j'ai aperçu l'indigène tout entouré de passereaux. On m'expliqua le mystère en m'apprenant que cet oriental distribuait depuis trois jours aux moineaux les grains de sa récolte. En effet, à leur arrivée, les Japonais plantèrent du blé dans leur enclos, céréale qui a parfaitement rendu. C'est cette moisson que mon homme égrenait aux oiseaux du ciel lors de mon passage. J'ai pu voir aussi dans ce jardin cinq cépées de bambous plantées depuis quelque temps. Les rejetons mesurent, quoique très-jeunes, de huit à dix mètres de hauteur. L'acclimatation en Europe de cet arbuste précieux avec lequel on fait des maisons, des paniers, des

meubles, des embarcations, des coiffures, du papier, des plats comestibles, etc., etc., serait un véritable bienfait.

Ces Japonais sont décidément un peuple fort courtois. Ainsi, j'apprends que notre musée recevra la charmante collection de vases et d'objets précieux que l'on voit au Champ-de-Mars; notre école de Pharmacie héritera des plantes médicinales; les fleurs iront aux serres de la ville; les arbres fruitiers aux Jardins des plantes; la basse-cour au Jardin d'acclimation, et les créatures à l'Ecole d'agriculture.

Un récent décret rendu par le Président de la République, sur un rapport de M. Bardoux, ministre de l'instruction publique, m'apprend ce que j'ignorais : l'existence à Paris d'un grand collège Irlandais, dont la fondation remonte à Louis XIV. Ce collège, que beaucoup croyaient disparu, est placé sous la haute surveillance de l'Etat. Sur la proposition de l'archevêque de Paris, le ministre de l'instruction publique nommera désormais le supérieur, l'économe et les professeurs de collège.

L'établissement compte même des bourgeois. Des Irlandais, sans doute.

Les réjouissances et spectacles auxquels l'Exposition sert de prétexte ne manquent pas; chaque jour il s'en invente de nouveaux dont les programmes sont des plus engageants. Un industriel a cependant atteint le comble du genre en fait de réclame de spectacle.

A la suite de l'énumération d'une foule d'amusements, notre homme annonce une course comique, une course de porcs. Eh bien! afin que nul n'en ignore et que chaque nationalité puisse connaître ce dont il s'agit, savez-vous ce que l'affiche contient? Ceci simplement :

Pour les Français, courses aux cochons.

Pour les Anglais, pig-sport.

Pour les Espagnols, carreras de puercos.

Pour les Italiens, carriere de porchi.

Si l'Exposition enfante d'un côté ces combinaisons polyglottes, elle se reprend d'autre part en donnant à certaines cérémonies un éclat inaccoutumé. Ainsi, cette année, la fête des sauveteurs s'est célébrée avec un grand éclat. Les compagnies de chemins de fer ayant délivré des billets à prix réduits, les Sociétés de province sont venues à Paris.

Suivant l'usage, les sauveteurs se sont réunis à dix heures du matin, dans le carré Notre-Dame, puis se sont dirigés vers l'église, drapeau en tête. Le cortège était ouvert par M. le duc de Fitz-James, président, suivi des autres titulaires, parmi lesquels un journaliste, M. Gourdon de Genouilhac, titulaire de vingt-quatre médailles.

Après la messe, à laquelle assistaient Mgr Guibert, archevêque de Paris, et Mgr Le Courtier, archevêque de Sébaste, présidents honoraires de la Société, les sauveteurs se sont séparés pour se réunir de nouveau, à deux heures, dans la grande salle des Arts et Métiers, où a eu lieu la distribution des récompenses. Six médailles d'or, dont une au régiment des Sa-peurs-pompiers de la ville de Paris; trois médailles en vermeil, dix en argent, et trois de bronze ont été décernées aux lauréats, parmi lesquels un M. Monternach, qui a trente sauvetages à son actif, et, chose plus bizarre, un médecin qui a sauvé vingt-deux personnes. Inutile d'ajouter que ce n'est point dans l'exercice de sa profession!

Au moment de rentrer pour achever cette correspondance, je trouve à ma porte un mien compatriote qui me saute au cou et m'embrasse en pleine rue.

—Ah! mon ami, c'est si bon le grand air, la liberté!

—En effet, d'où viens-tu? Voilà un siècle que je ne t'ai vu.

—Je sors de loge, mon cher, tu comprends, cent dix jours de cabanon!

Je crus mon ami frappé d'aliénation mentale, et, comme il me parlait de loge, de cabanon, je l'examinai de cet air de compassion qui s'empare de nous à l'aspect de toute infortune imméritée, lorsque mon ami ajouta :

—Mais n'importe, je crois que j'enlèverai le prix.

—Quel prix, malheureux!

—Le prix de Rome, parbleu! Il faut que tu viennes voir ça, une église superbe!

Je compris tout alors.

Le brave garçon est un élève de l'école des Beaux-Arts (section d'architecture), qui, la veille, en effet, était sorti de loge, après cent dix jours de confinement solitaire, pendant lesquels chaque concurrent se livre à ses travaux de composition. Enfermé dans un appartement assez spacieux, seul avec ses tires-lignes, ses règles et ses compas, le futur architecte, sans communication avec le dehors, doit établir ses plans et exécuter le modèle de l'œuvre mise au concours. Cette réclusion, pendant laquelle on passe les repas et tout ce que l'élève demande par un guichet *ad hoc*, dure cent dix jours. Franchement, c'est bien long, et, pour deux génies officiellement sacrés, il y a de quoi faire dix fous!

Les sculpteurs, eux, sont restés enfermés soixante-douze jours.

C'est après ces épreuves subies que le jury juge les compositions, et que l'on a chance de devenir prix de Rome, c'est-à-dire d'aller passer trois ans en Italie et deux ans en Allemagne aux frais de l'Etat.

Mon compatriote m'a entraîné à l'école des Beaux-Arts, et nous avons examiné ensemble sa composition et celle de ses collègues.

Le sujet est une *cathédrale*. "Le monument qui, au figuré, doit s'élever dans un important diocèse," comprend des nefs, un chœur et des chapelles.

Deux chapelles principales sont disposées : l'une pour le chapitre, l'autre pour le service paroissial. Une crypte devant servir à la sépulture des évêques sera établie dans le sanctuaire. Les sacristies, comprenant la salle capitulaire, la sacristie du chapitre, le trésor, le vestiaire du bas-chœur, la sacristie de la paroisse et des logements des sacristains, seront placées dans une partie de l'église, soit dans un bâtiment isolé, relié à la cathédrale par une ou plusieurs galeries.

Le monument, précédé d'un parvis fermé par des balustrades, sera entouré de plantations.

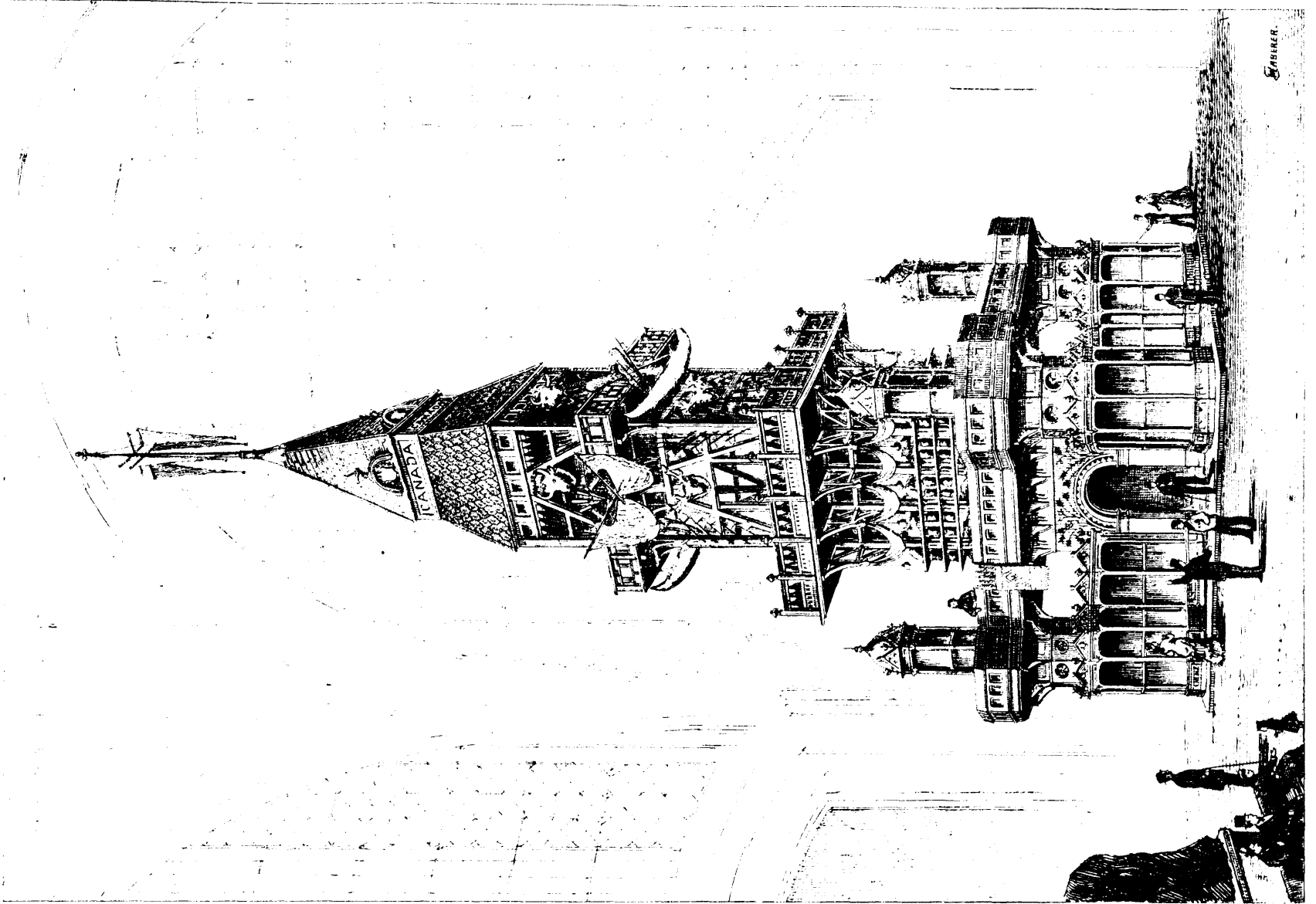
Bien que l'amitié soit souvent aveugle, je présume cependant avoir assez bien vu pour espérer un prix pour mon compatriote. Ma prochaine lettre vous dira si je me suis trompé ou non.

Le fameux ballon Giffard a commencé la série de ses ascensions publiques, dimanche. Il a fait dix voyages dans sa journée, ce qui, à 50 voyageurs par ascension, au prix de 20 francs, donne 10,000 francs. Ajoutez à ce chiffre 3,450 spectateurs payant un franc pour entrer dans la cour des Tuileries, et vous aurez un total de 13,450 francs. Le ballon a coûté, tout frais compris, 800,000 francs. Vous voyez que la spéculation, pour les trois mois d'exposition qui restent à courir, ne sera pas mauvaise.

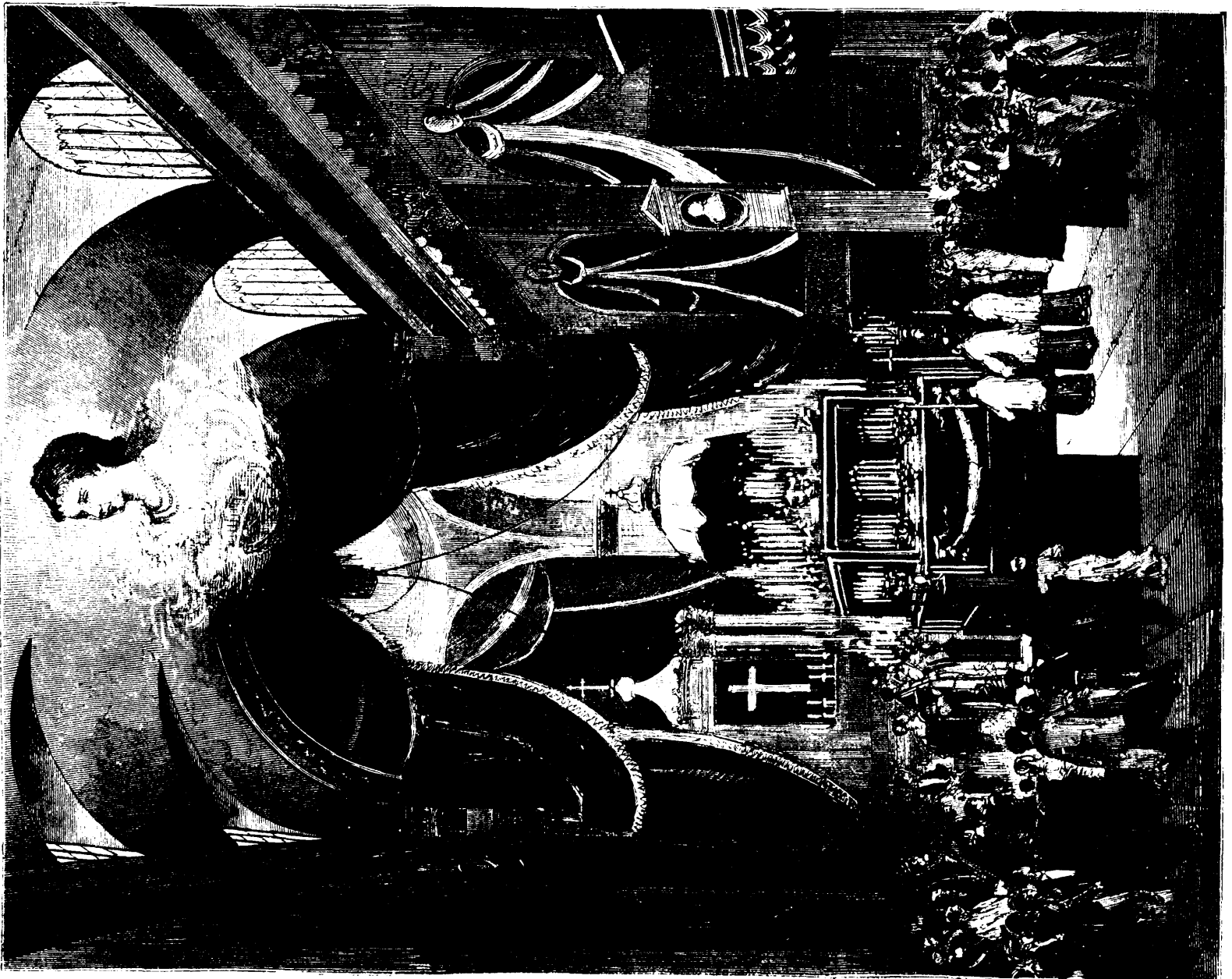
L'ascenseur du Trocadéro a aussi fonctionné dimanche pour la première fois, et sa recette s'est élevée à 1,000 francs. Cet appareil transporte les curieux du rez-de-chaussée du Palais au sommet de la tour de gauche, d'où l'on jouit d'un splendide panorama : Paris et ses environs.

A propos de Paris, une nouvelle pour finir. Vous savez, qu'en France, afin de déterminer le revenu net des propriétés imposables pour la répartition des contributions financières, l'on se livre, tous les deux ou trois ans, à une évaluation cadastrale de la propriété, comme chez vous pour fixer les taxes scolaire et municipale. Eh bien! d'après la révision faite sur celle de 1862, Paris compte aujourd'hui 75,274 maisons, au lieu de 64,186 en 1862. Le revenu de ces maisons est évalué à la somme de 585 millions.

Le recensement des locaux d'habitation a donné 684,952 logements, dont 412,065 de 300 francs et au-dessous; 130,945 de 300 à 500 francs; 81,230 de 500 à 1,000 francs; 44,848 de 1,000 à 3,000 francs; 35,868 au-dessus de 3,000 francs. Le nombre des logements vacants s'élève au cinquième environ des logements au-dessous de 500 francs, et au vingtième des logements au-dessus de cette somme.



TROPHÉE CANADIEN A L'EXPOSITION DE PARIS.



FUNÉRAILLES DE LA REINE MERCEDES À ROME.

Le nombre des logements habités serait par conséquent de 577,000, savoir : 389,000 au-dessous de 500 francs, et 188,000 au-dessus. Les premiers contiendraient 778,280 habitants, et les seconds 1,131,606 ; au total, 1,909,886 personnes habitant Paris d'une manière permanente.

Grâce à ces chiffres, vous voilà maintenant, vous, Montréalais, mieux au courant de l'état civil et municipal de la capitale que la généralité des Parisiens.

C'est toujours ainsi. Il s'agit de passer sa vie à Montréal pour ne jamais monter au haut des tours de Notre-Dame.

C'est décidément le 19 septembre qu'aura lieu la distribution des récompenses aux exposants de 1878. Ces récompenses, qui comprendront 2,600 médailles d'or, 6,400 médailles d'argent, 10,000 médailles de bronze et 10,500 mentions honorables, forment un total de 29,500 distinctions honorifiques réparties entre 58,000 exposants.

On annonce aussi une grande revue pour le 15 du même mois, et le 17, les courses, au trot, internationales auront lieu à Longchamp. Arrivez au galop, vous qui les voulez voir !

A. ACHINTRE.

LE JOURNAL "LA NATION" ET M. L'ABBÉ CASGRAIN

Les lecteurs de *L'Opinion Publique* ont encore fraîche à la mémoire la réplique vigoureuse et péremptoire que M. Rameau a faite à cette feuille de New-York qui l'avait pris à partie au sujet de son histoire d'une *Colonie féodale en Amérique*. La même feuille, dans son numéro du premier août, essaye de répondre aux critiques que M. l'abbé Casgrain a publiées, il y a quelque temps, sur les derniers ouvrages de M. Parkman. On ne peut s'empêcher d'avouer, après avoir lu cet article, que l'auteur aurait bien mieux fait de laisser M. Parkman se défendre lui-même ; il a vérifié une fois de plus le proverbe : Délivrez-moi de mes amis, je me charge de mes ennemis.

Je laisse à deviner, par exemple, comment il se tire d'affaire en voulant arracher M. Parkman du mauvais pas où il s'était placé, en représentant comme une bande de demi-sauvages déguenillés, les premiers habitants de la seigneurie de la Rivière-Ouelle, qu'il avait pris pour type des anciens colons. M. Parkman, dit-il, ne voulait point parler de cette seigneurie, mais du fief voisin de Saint-Denis ! Comment trouvez-vous l'excuse ? Si M. l'abbé Casgrain avait la patience de faire pour ce fief le même travail qu'il a fait pour la Rivière-Ouelle, le critique américain laisserait entendre, je suppose, que M. Parkman voulait parler de la mission voisine ; et il pourrait repasser ainsi, l'une après l'autre, toutes les seigneuries de la Nouvelle-France. Ce serait une étude fort intéressante, mais aussi fort compromettante pour l'écrivain de *La Nation*.

Ceux qui ont lu l'étude de M. l'abbé Casgrain sur la Rivière-Ouelle, et qui ont observé les nombreux *fac-simile* de signatures qui l'accompagnent, apprécieront la valeur de ce critique par la seule phrase suivante : *Un ou deux, au moins, de ses habitants*, dit-il, *sauraient signer leurs noms*.

Il croit tirer un grand argument d'un passage d'une lettre d'un de nos gouverneurs, où il est dit qu'il y avait ici des familles nobles tombées dans la misère. Rien en cela de bien surprenant, puisque ces familles, n'ayant pas été accoutumées dès l'enfance au travail des mains, avaient naturellement plus de difficultés à se tirer d'affaire que les familles du peuple habituées à ce genre de travail. Que l'auteur me permette de venir à son aide en lui citant un passage d'une lettre de la Mère de l'Incarnation, écrite à une date un peu antérieure, et, par conséquent, où les conditions d'existence étaient moins favorables. Ce passage, écrit non point pour des cas particuliers, mais à un point de vue général, dépeint bien plus clairement la situation des colons : "Quand une famille commence une habitation, il lui faut deux ou

trois années avant que d'avoir de quoi se nourrir, sans parler du vêtement, des meubles et d'une infinité de petites choses nécessaires à l'entretien d'une maison ; mais ces premières difficultés étant passées, ils commencent à être à leur aise ; s'ils ont de la conduite, ils deviennent riches avec le temps." Sans doute qu'à cette époque, la Nouvelle-France comptait peu de familles fortunées, et qu'en bien des endroits il y avait de la misère, des privations de tout genre ; il en est ainsi dans tous les nouveaux établissements, aujourd'hui comme alors. Mais un historien n'est pas justifiable pour cela d'assimiler les anciens Canadiens à une population demi-barbare.

L'excuse que le critique américain donne pour justifier M. Parkman de l'excusable omission qu'il a commise en ne faisant aucune mention des travaux et des fondations de Mgr de Saint-Vallier, après avoir appuyé avec complaisance sur ses fautes d'administration, a lieu d'étonner quand on connaît les ouvrages de M. Parkman. C'est, dit-il, que ces œuvres sont du domaine de l'histoire ecclésiastique. A ce compte, et pour être logique, il faudrait retrancher près de la moitié des écrits de M. Parkman sur le Canada, et en particulier le volume qui a pour titre : *Les Jésuites dans l'Amérique du Nord*.

L'écrivain de *La Nation* a bien soin de ne rien dire de la moralité respective des deux colonisations américaine et canadienne. La comparaison aurait été trop désastreuse. Si M. Bancroft n'a dit que trop vrai en écrivant que *l'histoire de la colonisation des Etats-Unis est l'histoire des crimes de l'Europe*, on peut dire avec autant de vérité, en tournant la phrase en sens inverse, que *l'histoire de la colonisation de la Nouvelle-France est l'histoire des vertus de l'Europe*.

Il est inutile d'insister davantage ; nous dirons seulement que le ton de cette critique est d'une convenance parfaite. On ne saurait trop souhaiter que nos voisins et nos compatriotes d'origine anglaise approfondissent de plus en plus notre histoire. On ne peut qu'y gagner de part et d'autre, et l'on verra se réaliser plus vite pour notre pays le vœu que formulait naguère un des écrivains anglais qui a le mieux étudié notre passé, M. Kirby : "La connaissance de l'histoire du Canada fera tomber un jour les préjugés, unifiera nos deux races, et de nous tous sortira un grand peuple ; car nous nous rendrons réciproquement justice, et nous apprendrons à nous respecter et à nous estimer."

COLONISATION

La requête de la Société de colonisation et des citoyens de Montréal a été présentée à la Corporation de Montréal et prise en considération par le comité des finances, vendredi dernier, en présence d'une députation de la société composée de MM. Coursol, Bourassa et David.

Il est probable que la Corporation de Montréal ne votera la somme demandée qu'à la condition qu'elle soit employée exclusivement en faveur des contribuables de la cité, mais les municipalités environnant Montréal seront appelées à se joindre au mouvement et à profiter des avantages offerts.

La Société ne croit pas devoir faire connaître tous les détails de son projet avant d'être certaine qu'elle aura l'argent nécessaire, et il est même certains points qui ne peuvent être réglés avant que la société ne se soit reconstituée. Lorsque le comité provisoire aura obtenu la plus grande partie de l'argent, il convoquera les citoyens de Montréal en assemblée et un nouveau bureau de direction sera nommé de manière à satisfaire toutes les nationalités autant que possible. On s'apercevra alors que les promoteurs et organisateurs du mouvement n'avaient d'autre but que celui de soulager la misère publique en favorisant l'œuvre si nationale de la colonisation.

L.-O. D.

BIBLIOGRAPHIES

Translation des restes de Mgr Laclay

Une excellente brochure sortie des ateliers de M. Côté, de Québec, et contenant le récit des fêtes et cérémonies brillantes qui ont eu lieu à l'occasion de la translation des restes du grand évêque. On y trouve le beau sermon de Mgr Racine, et le remarquable discours de l'hon. M. Chauveau, que nous espérons pouvoir bientôt publier.

Catéchisme politique

Tel est le titre d'une brochure instructive par M. de Montigny, magistrat de district du comté de Terrebonne. C'est un ouvrage précieux rempli de renseignements utiles sur les divers rouages de notre organisation politique, judiciaire et municipale. Les différentes formes de gouvernement, les pouvoirs des principaux corps de l'état, les lois et les usages en vigueur dans l'administration des municipalités, des fabriques, de la justice et des affaires publiques en général, tout y est exposé avec soin, méthode et clarté. Nous conseillons à tout le monde, à la jeunesse surtout, de se procurer ce livre utile qui trouvera chez MM. Beauchemin et Valois, nos populaires imprimeurs, à qui nous devons tant d'ouvrages canadiens.

Les Canadiens de l'Ouest, par JOSEPH TASSÉ. 2 volumes 80. Compagnie d'imprimerie Canadienne, Montréal, 1878.

Il nous est infiniment agréable d'offrir aujourd'hui aux lecteurs de *L'Opinion Publique* la traduction d'une appréciation de l'œuvre capitale de M. Tassé, les *Canadiens de l'Ouest*, par le rédacteur d'une importante revue américaine publiée à New-York : *The Magazine of American History*.

Notre orgueil (orgueil bien permis d'ailleurs) se sent flatté de voir le travail de l'un de nos compatriotes si bien goûté et distingué par les étrangers. On sait que dès l'apparition de ce livre, la France a envoyé son compliment à l'auteur par la plume amie de M. Rameau, et une dame américaine a de suite traduit et publié la belle biographie de Charles de Langlade.

Ceci en dit plus que tous les éloges que nous pourrions faire de ces volumes intéressants... Puissent ces hommages encourager notre ami à mettre à exécution le projet qu'il caresse de nous faire connaître intimement les immortels devanciers de ses chers "Canadiens de l'Ouest."

(Traduit de *The Magazine of American History*.)

Nous saluons avec plaisir l'apparition de ces volumes habilement coordonnés, bien rédigés, agréablement écrits, qui ont épuisé le sujet qu'ils traitent. Ainsi que nous l'avons remarqué plus d'une fois, en examinant cette branche de notre littérature, l'ère de la domination française est l'ère romantique de l'histoire de l'Amérique. Quiconque a eu la bonne fortune de voyager à pied à travers les régions encore habitées par les Canadiens-français, se rappelle avec plaisir les manières simples, l'hospitalité généreuse, la franche cordialité et la probité de cette race intrépide, qui, après plus d'un siècle de contact avec une population anglaise envahissante, conserve encore le langage et tous les traits caractéristiques de ses ancêtres français. Comme M. Tassé le dit dans les premières lignes de son introduction : "Les Canadiens-français ont été les pionniers de ce continent. Les premiers ils l'ont parcouru en tous sens alors qu'il n'était qu'une immense solitude, encore dans sa primitive et sauvage beauté. Les premiers ils ont pénétré dans les régions glacées du pôle ; les premiers ils ont traversé les Montagnes Rocheuses ; les premiers ils ont foulé les sables du désert américain et les plaines fertiles qui bordent le golfe du Mexique ; leur esprit d'aventures les a portés si loin qu'il n'est peut-être pas un ravin de l'Ouest qui n'ait été visité par ces explorateurs intrépides. Les premiers parmi les hommes civilisés, ils ont donné des noms aux lacs, aux fleuves, aux montagnes et aux différents lieux qu'ils ont visités, baptisant ainsi une vaste portion du continent ; et ces noms, quoique parfois on leur en ait substitué d'autres, rappelleront toujours que cette terre d'Amérique fut tout d'abord une terre française."

Plus de deux siècles se sont écoulés depuis que les Canadiens-français, remontant le Saint-Laurent et traversant les grands lacs, firent leur apparition dans l'Ouest, et, traquant aventureux et coureurs de bois, poussèrent bien loin dans le nord, à l'ouest et au sud, leur trafic et leur passion insatiable pour de nouvelles décou-

vertes. Aucune race n'a jamais montré un esprit d'aventure ainsi marqué que le Canadien-français, une fois affranchi de l'attraction presque irrésistible de son pays natal. Côté à côté avec les plus aventureux d'entre eux, voyageaient les Jésuites dévoués, cherchant à conquérir le nouveau monde à la civilisation et à la foi.

Ils atteignirent le lac Supérieur en 1641, leurs missions furent établies en 1665, et en 1673 le Père Marquette partit avec Joliet pour la découverte du Mississippi, que plus tard LaSalle explora jusqu'à son embouchure, complétant ainsi le tour de ce vaste empire intérieur qui s'étendait depuis l'embouchure du Saint-Laurent jusqu'à celle du Mississippi. En 1656, un explorateur français pénétra jusqu'aux rives les plus reculées de la baie d'Hudson et y planta le drapeau de la France. La Nouvelle-France formait alors un territoire de plus de quinze cents mille milles carrés, s'étendant de l'Atlantique au Pacifique et de la baie d'Hudson au golfe du Mexique, arrosé par les grandes rivières Mississippi, Missouri, Ohio, Saint-Laurent, et renfermant dans son immense étendue les vastes lacs Erie, Ontario, Huron, Michigan et Supérieur. Une destinée inévitable qu'aucun homme d'Etat, qu'aucun diplomate, qu'aucun génie militaire ne pouvait conjurer, transféra cette région incomparable, avec ses ressources vierges et abondantes, à la suprématie anglaise.

A cette époque (1763), le plus peuplé des établissements français était celui des Illinois, et Kaskaskia, sa principale ville, était estimée à 3,000 habitants ; mais, comme M. Tassé le remarque, ce chiffre est peut-être exagéré. Après la conquête, l'émigration franco-canadienne se répandit dans le Nord-Ouest, et, poussant toujours de l'avant, ne s'arrêta que lorsqu'elle eut atteint l'Océan Pacifique, où elle jeta les fondations des colonies de Vancouver et de l'Orégon. Aujourd'hui, les Canadiens-français se trouvent encore en grand nombre dans la Colombie Anglaise, sur les bords de la Saskatchewan et du McKenzie, où le climat est sain et tempéré nonobstant la haute latitude du pays, et même jusqu'aux confins des régions polaires.

Au Manitoba, leurs établissements sont solidement constitués et leur civilisation se manifeste par d'admirables écoles, collèges et autres institutions économiques. Cette province et le Bas-Canada sont les seuls restes du vaste empire qui ont conservé leur ancienne autonomie. Mais, cependant, l'influence de la race se fait encore sentir dans les Etats de l'Ouest de l'Union américaine. Dans l'Illinois, le Missouri, le Michigan, le Wisconsin et le Minnesota, on retrouve de nombreux établissements d'une importance considérable. Dans les Illinois, à Chicago et dans ses environs, il y a une population française compacte et étendue. Dans le Minnesota, sont dispersés vingt mille Canadiens ; il y en a autant dans le Michigan et des milliers dans le Dakota, le Montana, l'Arizona, le Colorado et jusqu'au Nouveau-Mexique. M. Tassé calcule que dans le Nord-Ouest, sous la domination britannique, et dans les Etats-Unis de l'Ouest, il n'y a pas moins de deux cent mille Canadiens-français, et il prétend que partout ils ont conservé les traditions, la religion, le langage et les coutumes de leur race.

Nous avons tiré tout ce qui précède de l'introduction succincte et admirable de ces volumes. Dans l'ordonnance de son livre, M. Tassé a choisi la méthode la plus attrayante, groupant les esquisses des différentes colonies autour de leur histoire. Naturellement, de Langlade à la place d'honneur.

Suivent des chapitres sur Cabot, Réaume, Porlier, Rolette, Juneau, Dubuque, Leclerc, Baby, Rainville, Provençal, Faribault, Lefebvre, Ferreault, Ducharme, avec notes et documents supplémentaires.

Langlade fut le fondateur de la colonie du Wisconsin et est appelé le Père du Wisconsin. Puis suivent les portraits de Joseph Rolette, l'un des pionniers de la Prairie-du-Chien ; Salomon Juneau, le fondateur de la cité florissante de Milwaukee ; Louis Riel, de la colonie de la Rivière-Rouge ; Julien Dubuque, le fondateur dans l'Iowa de la ville qui porte son nom ; J. B. Beaubien, de Chicago ; Vital Guérin, le fondateur de Saint-Paul, la capitale du Minnesota ; Joseph Robidou, le fondateur de Saint-Joseph, Missouri ; l'héroïque F.-X. Aubry, fameux par ses aventures et qui mourut à peine âgé de trente ans, de la main d'un assassin, à Santa-Fé, Nouvelle-Mexique. Après ceux-ci, viennent les biographies de Pierre-Chrysolgue Pambrun, l'un des intrépides traiteurs de la Colombie-Anglaise ; de Pierre Falcon, le *troubadour* de la Rivière-Rouge ; de Jacques-Dupéron Baby, l'un des premiers colons de Détroit, et de Gabriel Franchère, l'un des premiers explorateurs qui traversèrent la vaste région entre Montréal et Vancouver. Dans cette galerie de portraits, on trouve aussi des croquis de Pierre Ménard, de Noël Lévassier, de l'Illinois, et de Louis-Vital Bougy, qui représenta le Missouri au Sénat des Etats-Unis (1873 à 1877).

Hœdel, le premier qui a voulu assassiner l'empereur d'Allemagne, a été exécuté à Berlin. Pour le venger, deux socialistes russes ont voulu assassiner le chef de la police privée de l'empereur de Russie et ils ont tiré sur le chef de la gendarmerie qui a essayé de les arrêter. Partout les socialistes s'agitent et Bismark vient de prier MacMahon d'engager les Chambres françaises à adopter des lois rigoureuses contre eux.

Honneur rendu à un écrivain qui a parlé de nous

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que *Montcalm et le Canada français*, ce livre admirable qui a ému si profondément l'ancienne et la Nouvelle-France, a valu à son auteur, M. Charles de Bonnechose, un des prix Monthyon de 1,000 francs. M. Camille Doucet, qui a prononcé le discours de circonstance, a dit :

Aucune réserve ne saurait être faite par le patriotisme le plus ombrageux contre l'ouvrage de M. Charles de Bonnechose : *Montcalm et le Canada français*. Tout est français dans son livre, comme tout est resté français dans ce beau pays perdu pour la France, mais où depuis plus d'un siècle le souvenir de la France n'a pas cessé de régner encore.

Une poignée de Français luttant, sans secours, contre l'armée anglaise puissante et pourvue de tout : voilà le drame navrant et glorieux à la fois qui se déroule devant nos yeux, devant nos cœurs, dans ce livre touchant et plein d'une émotion sincère.

Magistrat estimé, mais condamné d'avance en quelque sorte à devenir un jour écrivain, M. Charles de Bonnechose reçut en naissant un nom cher aux lettres, un nom respecté dont il s'honore et qu'il honore. A son père, M. Emile de Bonnechose, l'Angleterre et la France doivent deux de leurs meilleures histoires, et, de son côté, l'Académie se souvient avec plaisir qu'en 1833, à pareil jour, à pareille fête, quand, ayant mis au concours pour le prix de poésie *la Mort de Boilly*, elle en couronnait l'auteur, c'est le nom de M. de Bonnechose qui, pour la première fois, et non pour la dernière, était applaudi dans cette enceinte.

Soyons heureux et fiers de cet hommage rendu à un homme qui se fait écrivain pour parler de nous et trouver dans notre histoire des inspirations qui lui ont valu un si grand honneur. Mais si la France fait tant pour ce livre écrit à cause de nous, que ne devrions-nous pas faire ? N'est-il pas possible d'offrir à M. de Bonnechose un témoignage public de notre estime et de notre reconnaissance ? Nous soumettons cette question à nos sociétés littéraires et historiques.

L.-O. DAVID.

INDISCRÉTION

Les journalistes sont comme les sapeurs : rien n'est sacré pour eux—c'est pourquoi nous nous permettons de publier le passage suivant d'une lettre que nous adresse, bien privément, M. Benjamin Sulte. Il contient une nouvelle intéressante :

... Je vais vous causer un plaisir. Vous savez si nous nous sommes plaints souvent d'être peu connus en France. Voilà qu'un changement se dessine. Depuis cinq ou six ans, un grand nombre de nos livres ont été lus par des Français qui en ont parlé. Sans faire ici l'histoire de ce mouvement, je puis vous assurer qu'il a bien été ; nous commençons à recruter des amis et des connaissances parmi les hommes d'étude de notre ancienne mère-patrie. M. Charles de Bonnechose, l'auteur de la belle *Vie de Montcalm*, couronnée par l'Académie, m'annonce, dans une lettre reçue ce matin, que le ministre de l'Intérieur, son ami d'enfance, bien que ne partageant pas ses idées politiques, « a le cœur très-français, » et a adopté son projet « de donner un témoignage quasi officiel de sympathie aux généreux écrivains franco-canadiens qui portent si vaillamment en Amérique le drapeau des lettres françaises. » En conséquence, une étude se prépare et sera publiée dans le *Journal officiel*. Celui qui a été chargé par le ministre de nous révéler en quelque sorte à la France, est un critique de mérite, M. Frary, qui a publié dans le même journal un travail fort remarquable sur André Chénier. « Malheureusement, ajoute M. de Bonnechose, dans une œuvre d'ensemble comme sera cette étude, nombre de personnalités seront sacrifiées, cela est inévitable, et je m'attends à de grands déplaisirs là-bas ; cependant, la majorité de vos compatriotes, même ceux dont le nom ne sera pas prononcé, devra se féliciter en voyant la lumière se faire sur l'œuvre collective... C'est un grand pas ; ce ne sera pas le dernier. »

Superbe ! n'est-ce pas ? Aussi, je réponds : « Allez toujours !... personne de nous ne vise à la gloire... ce que nous désirons, c'est de sortir du rang de sauvages où l'on nous relègue depuis tant d'années... Du reste, n'allez pas croire que nous sommes tous des Corneille et des Racine... Nos livres ont du bon... du mauvais aussi, en tant que langue et que style... Si M. Frary s'en tient aux généralités, ce sera encore beaucoup... Les grandes lignes, voilà ce qu'il faut indiquer... Une fois que nous serons connus des sommités de la littérature française, les hautes classes s'occuperont de nous, par curiosité d'abord, par intérêt ensuite... J'ai toujours dit que si jamais les banquiers français plaçaient au Canada des capitaux, comme font les Anglais, ce sera parce qu'ils auront appris la route du Saint-Laurent

à l'aide de la grande presse... Du côté littéraire, nous y gagnerons aussi : que pensez-vous d'un coup de foudre venant de Paris ! La négligence que nous mettons dans nos écrits nous attirera quelques leçons... et nous en profiterons... Mais voici la rime qui vient—je vous quitte.

NOS GRAVURES

Le trophée canadien à l'Exposition

Voir la lettre de notre correspondant parisien dans le numéro de cette semaine.

L'adresse enluminée présentée à lord Dufferin

Le 16 avril dernier, le Sénat et la Chambre des Communes présentaient une adresse d'adieu à lord Dufferin, et le greffier du Sénat, M. Lemoine, ainsi que M. Patrick, greffier de la Chambre des Communes, étaient chargés de faire enluminer cette adresse. Cette tâche fut confiée à un artiste de Montréal, M. Cox, qui, aidé des conseils de M. Patrick, réussit à faire le dessin remarquable que nous reproduisons dans ce numéro. C'est un beau morceau d'art.

Le ballon captif des Tuileries

Notre dessin représente le moment où a lieu la première ascension de ce ballon monstre, dont le volume dépasse 75,000 pieds en superficie, et qui s'élève à une hauteur de 1,800 pieds. MM. Eugène et Jules Godard, Camille Darbois, Corot, Albert Tissandier et Gaston Tissandier, qui forment l'équipage aérien de M. Giffard, prennent place dans la nacelle. Deux d'entre eux sont déjà sur la passerelle et vont rejoindre leurs compagnons de voyage.

C'est le 18 juillet, à sept heures du soir, qu'a eu lieu cet événement aérostatique.

Notre dessin donne bien une idée de la grandeur de ce Leviathan aérien, mais il est impossible, sans assister à ce beau spectacle, de se rendre compte de la grâce incomparable avec laquelle il a tourbillonné dans les airs pour prendre possession une première fois de son domaine et se diriger au-dessus du pavillon de Flore. Le vent était si violent qu'il a presque traversé la Seine.

Le spectacle dont on jouit constamment défie toute comparaison.

Une multitude incroyable se presse constamment dans la cour où le ballon est amarré.

Funérailles de la reine Mercédès, à Rome

La colonie espagnole de Paris, s'associant à la douleur de Don Alphonse de Bourbon et de la famille royale d'Espagne, faisait célébrer, le 5 juillet dernier, dans l'église de la Madeleine, un service solennel pour le repos de l'âme de Sa Majesté la reine dona Maria de las Mercedes.

A cette triste mais imposante cérémonie assistaient le roi don François d'Assise et la reine Isabelle. On y remarquait aussi Madame la maréchale de MacMahon, la famille d'Orléans, le général-marquis d'Abzac, représentant le maréchal, les membres du bureau du Sénat et de la Chambre des députés, le gouverneur de Paris, le préfet de la Seine, le préfet de police, le corps diplomatique et même les ministres. L'absoute fut donnée par Son Eminence le Cardinal Guibert, archevêque de Paris.

Comme père des rois et des peuples, comme roi lui-même, Notre Saint Père le pape Léon XIII a fait célébrer solennellement les funérailles de la pieuse princesse.

C'est cette cérémonie à Rome, dans l'église de *Sainte-Marie in Traspontina*, qui fait le sujet de notre gravure.

La Turquie de 1878

La carte de Turquie, telle que l'a faite le récent traité de Berlin, carte que nous publions aujourd'hui, nous dispense de longs commentaires, et son examen éclairera mieux le lecteur qu'une description

de frontières hérissées de noms baroques, difficiles à prononcer et impossibles à retenir. Nous pourrions les donner d'après les protocoles du congrès, mais, réflexion faite, il nous paraît préférable de nous borner à des indications générales.

Au nord-est de la Turquie d'Europe, la Russie reprend à la Roumanie la bande de terrain située le long du Pruth et de l'embouchure du Danube qui lui avait été enlevée par le traité de Paris en 1856. En échange, la Roumanie reçoit la Dobroudja jusqu'au mur de Trajan, plus le territoire compris entre ce mur et une ligne allant d'un point pris sur le Danube en aval de Silistrie à Mangalia, sur la mer Noire, qui devient port roumain. La Roumanie devient puissance indépendante de province tributaire qu'elle était avant la guerre.

Au sud de la Roumanie, sur la rive droite du Danube, on crée une nouvelle principauté, la Bulgarie, qui jouira de l'autonomie administrative, avec un prince chrétien et une milice nationale, moyennant un faible tribut. Sa position sera celle de la Roumanie et de la Serbie avant la guerre. Bornée au nord par le Danube, à l'est par la mer Noire avec le port de Varna, à l'ouest par le Timok qui forme la frontière serbe, elle est limitée au nord par la crête des Balkans. Toutefois, pour tourner au besoin les défenses turques, les Russes ont exigé et obtenu l'annexion à la Bulgarie du sandjak de Sofia, sur le revers méridional de la chaîne. Plus à l'ouest, la Serbie devient indépendante et reçoit, en outre, les territoires de Missa, Pirot, Vranja au sud, et le petit Zvornik à l'ouest, sur la Drina. Enfin l'extrême frontière nord-ouest, constituée par les provinces de Bosnie et d'Herzégovine, est cédée à l'Autriche, qui étendra sa domination jusqu'à Novi-Bazar et Metrovitza, tête du chemin de fer de Salonique. Le centre de gravité de l'Autriche-Hongrie est ainsi déplacé vers l'Orient ; ses intérêts la pousseront vers la mer Egée et elle est constituée, en quelque sorte, gardienne de la Turquie d'Europe, car de Novi-Bazar elle menace le flanc des lignes d'invasion des Russes.

Le Monténégro voit son territoire doublé par l'acquisition des forts de Nicksisch, de Kolachine, de Podgoritza et du port d'Antivari, sur l'Adriatique, ce rêve des Monténégrins depuis plus d'un siècle.

L'Autriche gagne également un lambeau de côte vers Spizza, au nord d'Antivari.

Quant à la Grèce, on lui a promis la moitié de l'Épire et de la Thessalie si les Turcs consentent à les lui céder, et... les bons offices des puissances signataires du congrès s'ils n'y consentent pas. Or, au moment où nous écrivons, la Sublime Porte ne veut céder que la petite bande de territoire qui s'étend d'Arta, près de l'Adriatique, à Volo, sur la mer Egée. Les Grecs trouvent l'offre insuffisante.

On voit qu'il ne reste plus grand-chose au Sultan dans la Turquie d'Europe, puisqu'on lui constitue encore entre les Balkans et la parallèle d'Andrinople une province appelée Roumélie orientale, placée sous l'autorité militaire et politique du sultan, mais jouissant de l'autonomie administrative.

En revanche, les Turcs auront la faculté de fortifier les frontières de la Roumélie orientale avec défense d'avoit des troupes casernées ou cantonnées dans l'intérieur du pays.

En Asie, les Russes prennent le port de Batoum, avancent leur frontière sur le plateau d'Arménie, au-delà d'Olti et de Kars, en y englobant les fameux défilés du Sogkanlydahg, où Moukhtar a gagné la bataille de Zewin. La ville de Bayazid reste à la Turquie, mais Khotour, sur la rive orientale du lac de Van, est cédée à la Perse.

Enfin, les Anglais, ne pouvant, disent-ils, sauvegarder complètement les intérêts de l'Europe, ont protégé les leurs en prenant l'île de Chypre, d'où ils commandent à la fois l'Égypte, la Syrie, les côtes de Cilicie et le golfe d'Alexandrette, future tête de ligne du chemin de fer de l'Euphrate.

Cette cession a fait l'objet d'une convention spéciale entre le sultan et la reine Victoria ; en échange, l'Angleterre assume la responsabilité du protectorat de l'Anatolie ou Turquie d'Asie.

L'ILE DE CHYPRE

La récente acquisition de l'île de Chypre par les Anglais donne de l'actualité au chapitre VI des aventures de Télémaque. C'est là que le fils d'Ulysse donne à la déesse Calypso une description tout à fait curieuse du pays et de ses habitants.

On se rappelle cette page d'un si joli *rococo* du chef-d'œuvre de Fénelon :

En arrivant dans l'île, dit le jeune Télémaque, je sentis un air doux qui rendait les corps lâches et paresseux, mais qui inspirait une humeur enjouée et folâtre. Je remarquai que la campagne, naturellement fertile et agréable, était presque inculte, tant les habitants étaient ennemis du travail. Je vis de tous côtés des femmes et des jeunes filles vainement parées qui allaient, en chantant les louanges de Vénus, se dévouer à son temple. A force de vouloir plaire, elles me dégoûtaient !

Voici maintenant l'opinion de Mentor, dont l'autorité est encore plus grande que celle de Télémaque. Rencontrant, par hasard, ce jeune homme, au moment où il commençait singulièrement à s'acclimater dans l'île de Vénus, il lui dit d'un air terrible :

Fuyez, hâtez-vous de fuir ! Ici la terre ne porte pour fruit que du poison ; l'air qu'on respire est empesté ! Fuyez ! Que tardez-vous ? Ne regardez même pas derrière vous en fuyant : effacez jusqu'au moindre souvenir de cette île exécrable.

Tel était, sur la récente conquête de lord Beaconsfield, l'avis sévère du sage Mentor. Il est fort douteux que les Anglais soient aussi prompts à déguerpier de l'île enchantée que l'a été le fils d'Ulysse.

LE NAIN DE L'EXPOSITION

Nous avons le géant chinois de l'Exposition ; c'est l'arrivée d'un nain français, cette fois, qu'on nous annonce.

Figurez-vous un affreux petit bonhomme de quatre pouces, qui vient de débarquer dans les environs du Champ-de-Mars, pour s'exhiber et faire de formidables recettes.

Il a vingt et un ans et pèse vingt livres. Chose très-curieuse, en venant au monde il était conformé comme tous les enfants, et pesait le poids ordinaire, neuf livres environ. Il n'a gagné que onze livres en vingt ans.

Ce nain est originaire du département de l'Aisne. Il a cinq frères et sœurs, dont quatre sont de taille ordinaire, et ont fait souche, et dont la cinquième, qui a deux ans de plus que notre nain, n'est guère plus haute que lui.

Le nouveau Tom Pouce sait lire, écrire. Il chante très-bien. Il est d'une gaieté étonnante. Il fait un effet superbe en général ture.

Le géant chinois est, paraît-il, fort mécontent de l'arrivée de ce nouveau concurrent. Une rencontre pourrait bien avoir lieu ! ! !

Un mot du roi Victor-Emanuel.

Quelqu'un appelant son attention sur la grande quantité de décorations que distribuait son gouvernement, le *re galantuomo* répondit : Il y a deux choses qu'il ne faut jamais refuser aux gens qui vous les demandent : un bouquet à une femme et une croix à un homme.

* *

Le docteur Z... est un libre-penseur qui ne dédaigne point de sacrifier au dieu... de la bouillotte.

Il dînait en ville l'autre jour, mangeait bien et buvait mieux, et, entre plats et rasades, faisait avec éclat profession d'athéisme.

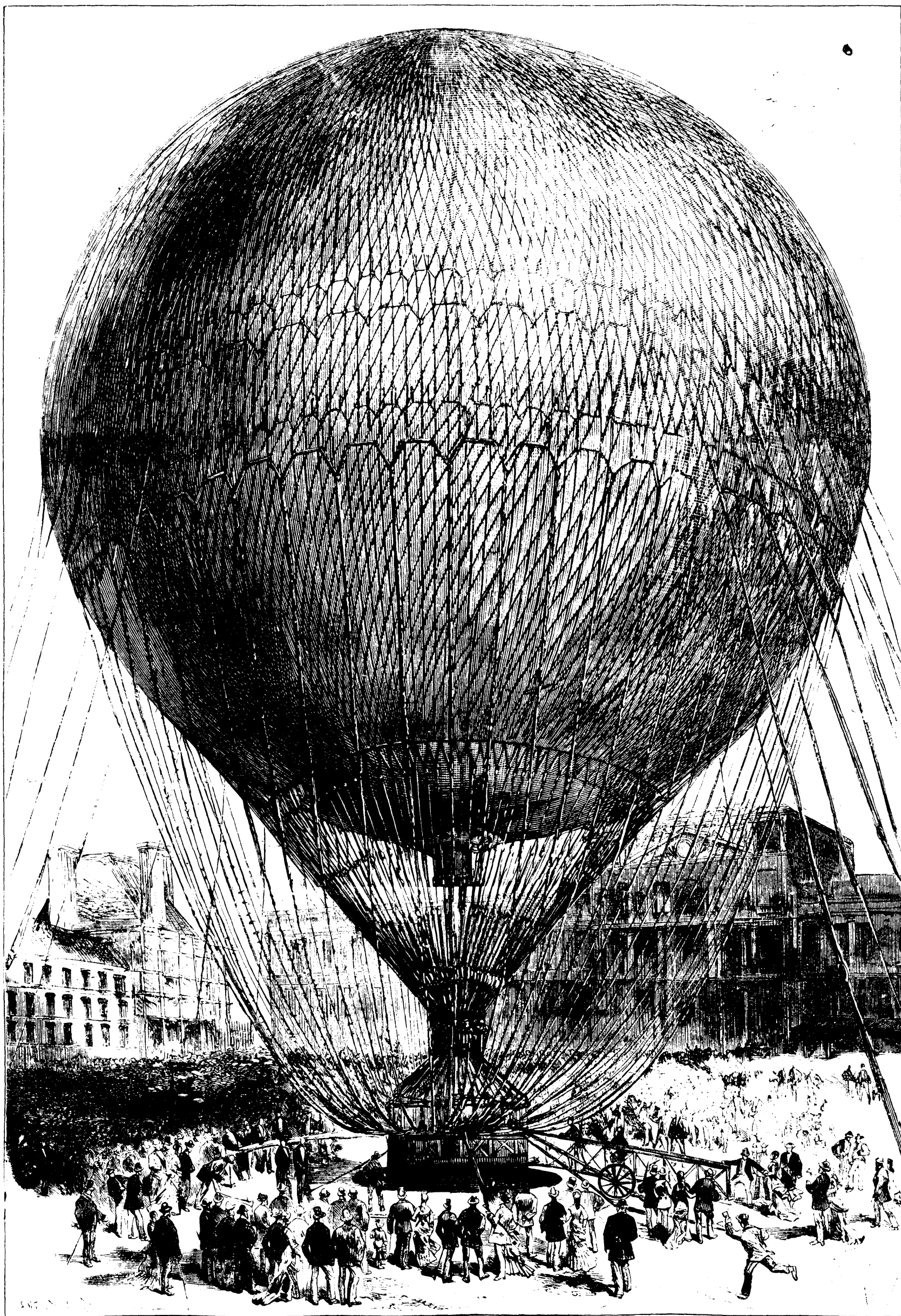
—Vous n'avez donc aucune croyance ? lui demanda l'un des convives.

—Non, monsieur, aucune ! répondit notre epicurien, en se versant pour la quinzième fois un grandissime verre de chambertin.

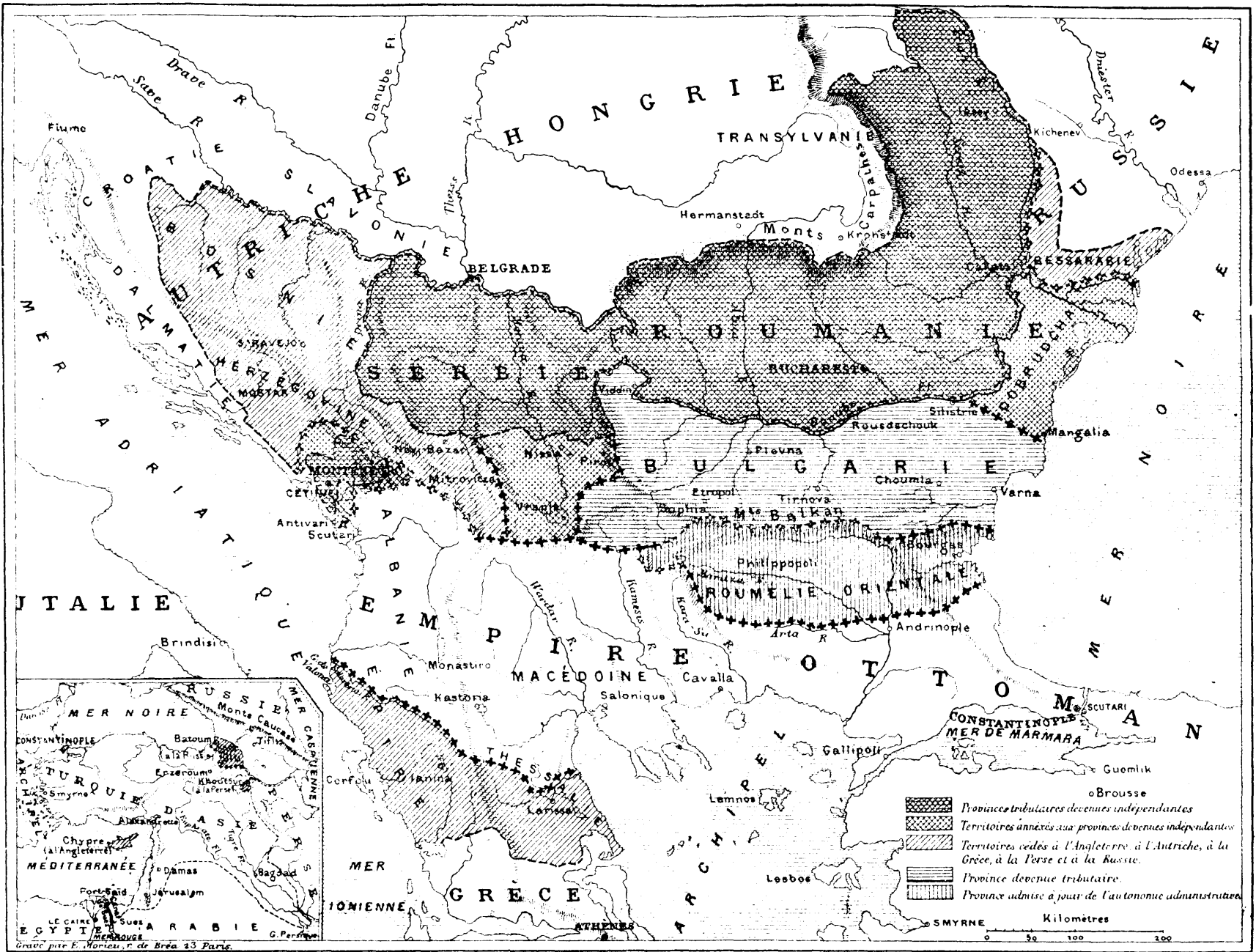
—Eh bien ! repartit son interlocuteur, si vous êtes athée, il ne faut pas boire autant que cela...

—Pourquoi ?

—Parce qu'il y a un dieu pour les croyants.



LA PREMIÈRE ASCENSION : MOMENT DU DÉPART LE 18 JUILLET, A SEPT HEURES DU SOIR.



CARTE DE LA TURQUIE, D'APRÈS LE TRAITÉ DE BERLIN.



SUR LA FALAISE

TABLEAU DE M. OUDIN.

LE CRIME DES FEMMES

XXII

LE BRASSARD A CROIX ROUGE

Dès le matin, Augustine fut sur pied et suivit son amie aux Haussois. Elle reçut un froid accueil des femmes et des filles des ouvriers : celles-ci gardaient rancune à Mme Courcy de son ingratitude à l'égard de Benjamin. Lory était reçue en maîtresse, en amie ! Augustine paraissait une étrangère dans sa propre maison.

« C'est un juste châtiment, dit-elle à Lory, je saurai le subir. »

Tout le jour elle aida Mme Barthier dans l'organisation de l'ambulance. On y comptait cent lits ; le matériel de linge était considérable. Il fallait commander au chef-lieu des outils, des appareils, mille choses d'un emploi mystérieux, inconnu, dont le docteur avait donné la liste, et qui faisait mal à voir tant elles paraissaient précieuses de tortures physiques à ceux qui affrontaient les balles prussiennes.

La bataille se rapprochait, les uhlands couraient à travers le pays ; on faisait une guerre de traqueurs et de sauvages. Les laborieux abandonnaient la campagne dévastée ; le feu chassait les malheureux de leurs maisons ; le canon et la fusillade les précipitaient au hasard, pêle-mêle, en tumulte, à peine vêtus, affamés. On rencontrait des groupes désolés le long des routes. Les Haussois devenaient les caravansérails de toutes les infortunes. Lory ne quittait plus la fabrique ; ses enfants l'y avaient rejointe. Un soir, on entendit à quelque distance le bruit d'une vive fusillade. Evidemment, on se battait. Le docteur fit préparer sa boîte, rempli une voiture de fortifiants, de bandages, de charpie, et annonça qu'il allait du côté du champ de bataille. Paul embrassa sa femme et sauta dans la voiture du docteur.

« Vous avez besoin d'un aide, » dit-il.

Le bruit se rapprochait ; à l'horizon un nuage de fumée couvrait le ciel ; parfois des luciers rouges le trouaient. Le combat dura six heures.

Pendant ce temps, Augustine et Lory interrogeaient la grande route. Un paysan, monté sur un grand cheval mecklenbourgeois, accourut à toute bride.

« Des blessés ! dit-il, des blessés ! »

Lory porta vivement la main à sa poitrine.

« Viens ! » dit-elle en prenant la main d'Augustine.

Mme Barthier conduisit son amie dans la grande salle, et, ouvrant un coffret, elle en tira un brassard de toile marqué d'une croix rouge.

« Prends-le, » dit-elle doucement.

Augustine le repoussa les larmes aux yeux.

« Non, dit-elle, je ne m'en sens pas digne... ce brassard est un signe d'honneur, désignant au respect et à la confiance de tous celles qui le portent... je n'ai point reconquis mes droits, je ne puis accepter de privilèges... »

Lory comprit trop bien le sentiment auquel obéissait Augustine pour insister en ce moment. D'ailleurs, il s'agissait alors, non de persuader, mais de secourir. Grâce à l'activité de Lory, tous les objets nécessaires pour un premier pansement se trouvèrent prêts en quelques minutes. Entourée de femmes de la fabrique et d'ouvriers devenus infirmiers, Lory alla près de la grille attendre le lugubre convoi.

On distinguait une masse confuse d'hommes, marchant avec lenteur ; bientôt on put voir les civières formées de branches d'arbres ou de fusils croisés, et quelques brancards portés par des volontaires.

Quand les premiers brancardiers franchirent le seuil, quand on vit renversés sur les habits roulés en oreillers des têtes pâles et des fronts saignants, un cri d'horreur, de pitié, de tendresse, jaillit de toutes les bouches. Ces hommes avaient là des sœurs, des femmes, des mères. Chacune se pressait anxieuse sur les civières, et du regard interrogeait le Dr Pinault.

Malgré leur douleur, cependant, les femmes gardaient pour la plupart un stoïque courage. Dans la crainte de troubler un blessé bien cher, elles refoulaient leurs larmes. Cependant, le docteur défendit que les personnes de la fabrique, étrangères à l'infirmerie, pénétrassent dans la salle. Les blessés ne pouvaient tout d'abord être reconnus ; pour les défendre des brûlants rayons du soleil, on avait recouvert les brancards de manteaux et de tuniques.

Vingt malheureux plus ou moins grièvement atteints furent déposés dans la salle de l'ambulance. Le docteur ne quittait pas l'un des brancards, et, voyant Augustine s'en approcher, il cria à Mme Barthier :

« Au nom du ciel, amenez madame Courcy. »

« Mon mari est mort !... » cria Augustine.

« Non, dit le médecin, mais son état est grave. »

Augustine se roidit contre sa douleur et souleva le manteau qui recouvrait le manufacturier.

Son visage avait la pâleur de la cire, ses mains exsangues pendaient le long du brancard ; il ne donnait aucun signe de vie et ne fit pas un mouvement quand on le transporta sur son lit. Ses vêtements étaient roides de sang coagulé. Le médecin regarda attentivement le pansement fait sur le champ de bataille, et secoua la tête.

« L'artère fémorale est coupée, dit-il, j'en ferai demain la ligature ; s'il ne survient pas d'hémorragie, tout ira bien... mais ce malade ne doit pas être quitté d'une seconde. »

Augustine s'assit au chevet de M. Courcy.

Elle lava doucement ses tempes avec de l'eau aromatisée, puis ses mains noires de poudre. Elle eût tout donné pour oser poser ses lèvres sur ce front pâle, et plus d'une fois ses larmes se mêlèrent à l'eau qui lavait la tête atteinte d'un coup de feu à la tempe.

Pendant ce temps, le Dr Pinault se multipliait ; Lory montrait une stoïque vaillance. Elle lavait les pieds des francs-tireurs des Haussois, leur adressait de consolantes paroles, se tenait à côté du médecin pour lui présenter les bandes, la charpie, les compresses.

On mit un tel zèle dans les soins à rendre aux malheureux, qu'au bout d'une demi-heure, les blessés couchés dans des lits frais et blancs, s'endormaient en dépit de leurs souffrances, légères, du reste, en comparaison de celles qu'ils devaient endurer, car il est bien rare qu'un blessé souffre horriblement le premier jour ; la balle, en l'atteignant, lui produit l'effet d'une contusion et non d'une blessure.

M. Courcy ne revenait pas de son évanouissement.

Tout à coup, Augustine vit les draps se couvrir de larges taches ; elle poussa un cri.

Le docteur accourut.

D'un mouvement brusque, il rejeta les couvertures, chercha l'artère et la pressa. Il fallut quelques minutes avant que l'hémorragie s'arrêtât ; un bandage plus serré comprima la blessure, mais le médecin, debout au chevet du blessé, comptait les pulsations de son bras avec terreur.

Dans la nuit, le même accident se présenta. M. Courcy avait recouvré la connaissance pendant quelques minutes, mais pour la perdre presque aussitôt.

« Vous essayez vainement de me le cacher, monsieur, dit Augustine, mon mari est perdu. »

« Pas absolument, non, madame, quoique j'aie des craintes vagues. La santé de M. Courcy est fort ébranlée depuis deux ans, et les fatigues de la campagne ont achevé... »

« Ce qu'avait commencé le chagrin, » murmura Augustine.

Le docteur regarda la jeune femme sans répondre.

Dès que le jour fut assez grand, Pinault prépara ce qui lui était nécessaire pour pratiquer la ligature de l'artère, opération difficile dont il se tira avec une adresse qu'un praticien de la Faculté aurait louée...

« Et maintenant, monsieur, demanda madame Courcy, mon mari est-il sauvé ? »

« Oui, s'il garde la force de vivre : la perte de son sang l'a tellement affaibli, que je ne sais s'il ne s'éteindra pas faute d'en avoir dans les veines... »

« Mon Dieu ! dit Augustine en tombant à genoux, si l'on pouvait faire du sang avec des larmes ! »

Le docteur se frappa le front.

« Ce cri de votre cœur me donne une pensée, madame, un espoir peut-être... Avez-vous confiance en moi ? »

« Oui ! oui ! la moitié de notre fortune est à vous si vous sauvez mon mari. »

« Je serai assez payé par la joie de rendre cet homme à tous ceux qui l'aiment, madame. Il s'agirait de tenter sur votre mari une expérience délicate qui, quelquefois, a réussi... L'état de M. Courcy est presque désespéré... il s'éteindra presque sans secousse... le sang manque dans les vaisseaux... tentons une transfusion de sang. »

Le regard d'Augustine interrogeait anxieusement le docteur ; elle ne comprenait pas encore ce qu'il lui voulait dire.

M. Pinault reprit :

« L'invention de M. Harvey a, je le sais, des détracteurs, j'ai en elle la plus grande confiance ; que, dans les veines épuisées de M. Courcy, je parvienne à transfuser un sang pur et jeune, et je réponde de le sauver. »

« Faites-le donc, docteur, faites-le ! »

« Et croyez-vous, madame, que je puisse trouver aisément quelqu'un qui sacrifie la moitié, les trois quarts peut-être de sa force vitale pour rendre l'existence à cet homme demi-mort ?... »

Augustine releva jusqu'à l'épaule la manche de son corsage.

« Prenez mon sang, prenez ma vie, dit-elle, et sauvez M. Courcy. Moi seule j'ai le droit de le ressusciter, même au prix de mon existence... Faites vite ! bien vite ! je meurs d'angoisse en le regardant. »

Le docteur Pinault pressa la main de la jeune femme.

« Soit, dit-il, ce que vous faites est bien. »

Un moment après, Mme Courcy, l'artère brachiale ouverte, regardait couler son sang dans le tube de caoutchouc qui le transfusait dans la même artère au bras de son mari... Lentement, le blessé souleva les paupières ; il vit comme à travers un voile une femme pâle, étendue sur une chaise longue, et le médecin laissant la vie de l'un s'écouler pour rendre à l'autre la force et la vie.

Augustine avait sur les lèvres un sourire douloureux qui s'éteignit dans un évanouissement complet.

On l'emporta comme morte.

Quant à Benjamin Courcy, il trouva Lory à son chevet en ouvrant les yeux.

« Eh bien ! lui demanda-t-elle, vous allez mieux ? »

« Beaucoup mieux, dit-il, mais il me semble sortir de la tombe ; les syncopes d'un côté, le chloroforme de l'autre, m'avaient anéanti pendant dix jours, et maintenant, je me sens renaître... Et mes vaillants compagnons... Si vous saviez quels lions dans le danger, madame, comme ils se sont battus !... »

« Trois sont morts, dit Lory ; l'un des blessés a subi l'amputation de la jambe, l'autre a eu

le poignet coupé... Mais les braves gens sont courageux devant la douleur comme en face de l'ennemi.

« Et vous avez pourvu à tout, madame ! »

« Moi, et d'autres... chacun ici remplit son devoir, croyez-le... »

« Ah ! je sais, dit Courcy, il est encore de vraies femmes ! »

Et son accent devint amer en prononçant ces mots.

Dans la soirée, de nouveaux blessés arrivèrent aux Haussois, et parmi eux des Prussiens. Certes, le sentiment national était grand dans la colonie de M. Courcy, mais les droits de l'humanité primèrent la haine contre l'envahisseur. Les Allemands tremblaient de crainte en se voyant entre des mains françaises, ils apprirent vite que la charité a le monde pour patrie, et plus d'un baigna de larmes la main de la femme française qui pansait sa blessure.

Paul et Lory se multipliaient. Les soins intelligents, une saine nourriture et le bon air des Haussois aidèrent aux guérisons.

Les volontaires de M. Courcy, manquant de chef suprême, se réunirent à une autre troupe de francs-tireurs, protégeant le pays par une guerre de guérillas. Hélas ! en dépit de l'héroïsme d'un grand nombre, la patrie fut souillée, envahie, crucifiée.

M. Courcy allait aussi bien que le permettait la gravité de sa blessure. Il ignorait encore la présence d'Augustine aux Haussois. La jeune femme paraissait l'ombre d'elle-même. On eût dit une échappée de la tombe. Sa pâleur était effrayante, et cette pâleur ne devait plus quitter son front. La nuit, elle descendait près de son mari, et la tête entourée d'un voile, cachée dans l'ombre des rideaux, elle surveillait son sommeil. Il prit plus d'une fois de sa main le breuvage bienfaisant, la potion commandée.

Quand il lui parlait, elle répondait d'une voix faible comme un souffle. Certes, il ne la reconnaissait pas, mais d'instinct il aimait cette ombre silencieuse, marchant sans bruit, ouvrant à peine ses lèvres pâles. Une nuit, Benjamin tenta de nouer avec elle un entretien, mais elle s'éloigna, et Lory vint presque immédiatement la remplacer.

« Quelle garde-malade m'avez-vous donnée ? demanda Benjamin à Lory, je n'en vis jamais de plus discrète, de plus dévouée ! depuis plus de trente nuits elle ne s'est pas couchée... n'essayez point de le nier, je connais sa démarche, son accent ou plutôt son souffle, elle doit être brisée de fatigue... A mesure que je renais, elle s'affaiblit... Habite-t-elle cette contrée ? »

« Vous êtes son dernier blessé, répondit Lory ; après votre guérison, elle entrera dans un monastère. »

« Les austérités du cloître conviennent-elles à cette nature frêle et malade ?... On dirait parfois que cette femme épuisée va mourir faute d'avoir la force de vivre... Quel accident, quelle douleur la réduisit à cet état ! »

« Vous voulez l'apprendre, soit ! ou plutôt non... Je ne vous raconterai point son histoire, mais celle d'une grande dame chérie jadis de François Ier... La comtesse de Châteaubriand trahit le sire de Brézé pour le jeune roi de France... l'époux enleva sa femme, la conduisit dans un manoir de Bretagne, manda des médecins et la fit saigner aux quatre membres. Mme de Châteaubriand mourut... Votre garde-malade n'est pas morte, voilà tout... et le supplice qu'elle endura fut une volontaire expiation. »

« Je veux savoir, dit Courcy en se soulevant sur son lit, je veux savoir comment et par qui je fus sauvé de la mort. »

« Je ne mentirai jamais, répondit Lory. »

« Parlez ! parlez ! » répéta Courcy en prenant dans ses mains fiévreuses les mains de madame Barthier.

En ce moment, la tenture séparant la chambre du cabinet de toilette fut soulevée et Augustine s'approcha sans bruit ; les rideaux du lit la masquaient, nul ne pouvait la voir ; il lui était facile de tout entendre.

« Sauvé de la mort, répéta Lory, interrogeant du regard Benjamin jusqu'au fond de l'âme... Oui, sauvé par un prodige de la science, par un miracle de dévouement. La science, le docteur Pinault la possédait, et voici l'arrêt qu'il porta : vous étiez blessé ; trois hémorragies successives avaient laissé couler tout votre sang, tout... entendez-vous ? Votre pâleur égalait celle du marbre, vos veines épuisées ne permettaient plus un mouvement à vos membres... c'était l'anémie, la défaillance, l'évanouissement de l'être. Autour de vous, on pleurait ; dans la cour, les ouvriers prosternés faisaient à Dieu des vœux touchants pour votre salut. Ici, notre douleur tenait du désespoir : Paul et moi nous fondions en pleurs, et de l'âme la plus déchirée jaillit ce cri sublime :

« Si l'on faisait du sang avec des larmes ? »

Pinault se redressa, illuminé par une pensée, il venait de trouver l'infaillible moyen de vous guérir.

« Je le sauverai ! s'écria-t-il, je jure de le sauver, si quelqu'un l'aime assez pour se faire ouvrir les veines, et transfuser ainsi sa propre vie dans ce corps épuisé. »

« Achevez !... dit Courcy d'une voix hâlante. »

« Un être dévoué se présenta, reprit Lory, le sang coula... et de même que le sang du Christ racheta le monde, vous fûtes ressuscité par l'effusion d'un sang généreux. »

Courcy tendit les bras avec un cri vibrant d'amour et de reconnaissance :

« Augustine ! Augustine ! »

Et les bras du malade se refermèrent en pressant sur sa poitrine le front décoloré de la jeune femme.

Ce fut tout. Elle ne demanda point de grâce : elle avait sacrifié sa vie ; il n'eût point à pardonner, son sacrifice l'avait absout...

XIII

UN FAIT DIVERS

M. Courcy guéri, mais faible encore, était assis dans le salon d'été ; on venait de servir le café ; sur un plateau se trouvaient les lettres et les journaux du matin. Augustine avait pris l'habitude de les lire elle-même à son mari, tandis que celui-ci fumait avec Paul. La famille Barthier n'avait point encore quitté les Haussois, et les travailleurs de la fabrique regardaient l'inventeur comme le second du manufacturier. Augustine portait une robe de toile grise à volants plissés, un paletot semblable et quelque bijoux de jais. Quoiqu'elle fut encore très-pâle, la santé reparaisait cependant un peu sur son visage. M. Courcy la regardait avec une satisfaction qu'il ne prenait pas la peine de déguiser devant ses amis. Augustine fit sauter la bande du journal, et ses regards tombèrent immédiatement sur un nom qui la frappa : Gustave Thiébaud ; presque immédiatement ses yeux ayant dévoré plusieurs lignes, elle poussa une sorte de cri rauque, et sa main se crispa sur la feuille.

« Qu'as-tu ? demanda Benjamin. »

« C'est ce journal qui t'annonce une mauvaise nouvelle ? demanda Lory. »

« Il m'apprend un malheur, repartit Augustine, mais j'ai le courage de vous le dire. »

« Un drame affreux s'est accompli hier dans le quartier des Champs-Élysées. Un de nos plus célèbres artistes, M. Gustave Thiébaud, pris d'un accès de jalousie furieuse, a défiguré sa femme à l'aide d'un mouchoir imbibé de vitriol. Madame Néra Thiébaud, dont tout Paris connaît la beauté et l'élégance, était d'une coquetterie effrénée ; malheureusement, cette coquetterie, soutenue de l'amour du luxe, entraîna son mari dans une voie funeste. Thiébaud, dont on avait le droit d'attendre de grandes œuvres, fit du métier afin de gagner de l'argent. Plus il en gagnait, plus Néra dépensait. L'artiste épuisait son cerveau, son cœur, sa moelle à multiplier des tableaux vendus avant d'être terminés. Un moment vint où le malheureux se trouva même incapable de broser une toile comme un manoeuvre. Sa femme lui fit des scènes atroces, lui reprochant sa paresse, sa stérilité, la défaillance de son génie. Thiébaud lutta, tenta de resaisir son talent et de garder sa femme. Celle-ci, avide de luxe et de plaisir, le trompa sans même tenter de voiler sa faute. L'artiste, ayant trouvé une lettre adressée à Néra par le comte X... dissimula sa rage et feignit même une recrudescence de tendresse. Néra se laissa prendre à ce piège. Thiébaud la supplia, il y a deux jours, de faire préparer un dîner recherché, de rendre à l'atelier son lustre éblouissant des anciens jours, de vêtir pour lui sa toilette la plus fastueuse. Mme Thiébaud consentit à tout. A sept heures, l'atelier, plein de fleurs, s'illuminait des clartés de vingt candélabres, et Néra s'asseyait à une table qu'un prince eût enviée. Elle avait le temps de dîner tête-à-tête avec son mari : le comte de X... ne devait venir chez elle que fort avant dans la soirée... Gustave Thiébaud fut étourdi de la vue de Néra ; Néra vidait gaiement sa coupe de champagne. Au dessert, l'artiste paraissait fort exalté. Il avait toujours été passionnément épris de la beauté de sa femme, et jamais Néra n'avait paru plus éblouissante que ce soir-là. Il la conduisit devant une haute glace dans laquelle il lui était possible de se voir de la tête aux pieds, et lui demanda :

« Sois franche, Néra, est-il quelque chose que tu préfères à ta beauté ? »

« Non, répondit-elle, puisque l'on m'adore pour cette beauté même ! »

« Qu'elle périsse donc ! car moi je te méprise et je te hais !... »

« En achevant ces mots, Gustave couvrit violemment le visage de sa femme d'un mouchoir imprégné d'un liquide corrosif, et le maintint en dépit des cris de douleur que poussait la malheureuse. Gustave avait eu soin de fermer les portes de son appartement ; il fallut les enfoncer. Quand la foule pénétra dans l'atelier plein de fleurs et de lumière, on aperçut, se tortillant sur le tapis, une femme portant le costume de la courtisane de Sigalon... Néra fut transportée sur son lit ; on espère sauver ses jours, mais elle restera défigurée. Gustave Thiébaud s'est rendu immédiatement chez le procureur-général, et, lui montrant la lettre du comte de X...

« Je pouvais tuer ma femme, a-t-il dit, je me suis contenté de la rendre pour tous un objet d'horreur. »

« L'opinion publique absout Gustave Thiébaud. Néra ne fut jamais que son mauvais génie ; s'il eût trouvé une compagne digne de lui, notre grand artiste n'eût pas jeté à tout vent les trésors de sa palette... Dieu veuille qu'il ne soit pas trop tard pour que ce génie fourvoyé retrouve enfin sa route. Le démon est conjuré, la Muse peut revenir. »

Augustine, bouleversée par la lecture de cet article, laissa tomber le journal ; puis, avec un de ces élans dont le charme est irresistible, elle courut embrasser Benjamin.

Et Paul, comme s'il eût souhaité anéantir jusqu'au souvenir de Néra, déchira la colonne du journal dans laquelle son histoire était contenue, et s'en servit pour allumer son cigare.

RAOUL DE NAVERY.

FIN.

FAITS DIVERS

—Castrofolaz, accusé du meurtre de Mathéon, a essayé de s'échapper pendant qu'on le conduisait de Lacolle à Saint-Jean, où il doit subir son procès.

—Une femme qui tenait maison de pension à Montréal, est partie la semaine dernière avec l'un de ses pensionnaires, ses enfants et ses meubles. Elle n'a laissé ici que son mari, qu'elle aura sans doute oublié.

DÉCAPITÉ PAR UNE FEMME.—Sous ce titre, nous trouvons dans plusieurs journaux américains le récit d'un drame épouvantable, qui s'est passé dans la ville de Vinksville (Virginie) :

« Anderson Miller était à table avec sa femme, lorsqu'il fit accidentellement la remarque qu'une mouche était tombée dans la soupe. La femme, qui avait un mauvais caractère, prit mal cette observation, et répondit à son mari qu'il trouvait toujours quelque chose à critiquer. Anderson Miller répondit : « Non, je viens de voir la mouche, et j'ai eu l'idée de te le dire. »

« La femme répliqua : « Tu es un menteur, il n'y a jamais de mouche dans ma soupe ! » Des mots plus vifs furent échangés et Jenny Miller se mit à marcher dans la chambre, brisant tout ce qui lui tombait sous la main. Son mari revint alors de l'étonnement que lui causait cette scène de violence, et ordonna à sa femme de quitter la maison. Jennie Miller se précipita dehors, saisit une hache qui se trouvait sur la verandah, revint dans la chambre où son mari était encore assis à table, et lui asséna un coup terrible sur la nuque. Il essaya de se lever, mais elle lui donna un second coup qui le jeta par terre. Alors, ivre de fureur, elle sépara du corps la tête de son mari.

« Un hôte de M. Miller se trouvait à l'étage supérieur au moment où le crime s'accomplissait, et il entra dans la salle à manger juste à temps pour voir la fin du meurtre. Au moment où il entra, Jenny Miller prit par les cheveux la tête de son mari, et l'éleva en l'air avec un geste diabolique, puis la laissa tomber à terre, et finit par s'évanouir. »

ABOMINABLE ATTENTAT.—Samedi, le 10 courant, vers 6 heures du soir, à la Petite-Rivière, tout près de Québec, une brave famille de cultivateurs à l'aise a été plongée dans le trouble et la douleur par les exploits d'un bandit.

La famille Giguère, disons son nom de suite, qui est bien connue en ville où elle vient vendre des produits de jardin et de ferme, était absente. Le père était en ville, la mère et les filles étaient à travailler sur la ferme, et les garçons, les uns à Lorette, les autres sur la ferme. Il ne restait à la maison qu'une jeune fille de 25 à 26 ans, dont le nom de baptême est Sophie. Pendant qu'elle vaquait aux travaux du ménage, entra un individu à la mine tant soit peu rebatative. Il demanda à manger : la jeune fille, que cette visite soudaine avait un peu alarmée, se pressa de se rendre à la demande de l'inconnu ; elle apporta de la viande et coupa quelques tranches de pain.

A peine l'individu était-il servi, qu'il sauta à la gorge de la jeune fille en lui disant : « Il faut que tu me donnes tout l'argent qu'il y a ici, autrement, je te fais mourir. »

La jeune fille répondit qu'elle ignorait où se trouvait l'argent, et effectivement elle n'en savait rien. Cependant, elle aida au voleur à visiter les coffres et tous les coins et recoins de la maison, tout en prenant beaucoup de temps, car elle comptait sur l'arrivée de quelqu'un de sa famille.

Dans un coffre, le voleur trouva un porte-monnaie qui contenait \$12 ; jusque là, dans ses perquisitions à travers les appartements de la maison, le bandit avait brutalisé la jeune fille en déchirant ses vêtements et en lui noircissant la figure de coups de poing. La jeune fille, qui avait gardé le couteau avec lequel elle avait coupé le pain, se défendait de son mieux contre son bourreau qui ne put lui arracher le couteau. En se défendant, elle se fit une profonde entaille à une main. Chaque fois qu'elle voulait crier, le bandit lui fourrait le poing dans la bouche. Il lui a même tenu la bouche avec ses doigts, et a tenté plusieurs fois de l'étouffer.

Dans le coffre où il trouva le porte-monnaie se trouvaient des articles de lingerie ; il vida le coffre, et, s'adressant à sa victime : « Maintenant, tu vas mourir, » et il se mit en devoir de l'enfermer dans le coffre. Mais Mlle Giguère résista tant et si bien, que le bandit n'y put réussir ; elle profita d'un moment où la main qui tenait le couteau se trouva libre pour jeter cette arme par la fenêtre, dans la crainte que le bandit ne vint à s'en emparer et à l'égorger.

Tout à coup, quelqu'un entra dans la maison au moment où le scélérat, accroupi sur sa victime, lui machait la tête à coups de poing.

C'était un des frères de la jeune fille. En voyant une mare de sang sur le plancher et ce qui se passait, il perdit toute force et se trouva paralysé.

Survint peu après un autre frère de la victime.

La jeune fille avait pu pousser quelques cris d'alarme, et son frère, les ayant entendus, était accouru. Il ne fit qu'un bond du côté de son fusil, mais le bandit avait passé la porte. L'alarme donnée, on se mit à la poursuite. Le scélérat avait gagné le côté de la rivière et se mettait en devoir de la passer à la nage, mais quelques pierres qu'il avait dans ses poches, on ne sait pourquoi, l'en empêchèrent, et il dut s'en revenir sur le rivage pour faire disparaître cet

embarras. Pendant qu'il se débarrassait de ce fardeau, on lui tomba dessus ; voyant que la partie était sérieuse pour lui, il fit tant de ses pieds et de ses mains, qu'il réussit encore une fois à s'échapper. On se mit à sa poursuite en voiture, et finalement on le pinça solidement sur la voie, près du pont de Scott. Le bandit voulut faire des menaces de mort contre le frère de la jeune fille, mais celui-ci, sans en tenir compte, sauta sur la brute et l'écrasa sur place.

Ce bandit se nomme Cardinal ; il est âgé de 22 ans, est marié et a un enfant ; on a arrêté aussi un autre individu qui se tenait dans l'avenue conduisant à la maison, une petite marmite d'ouvrier à la main ; il faisait probablement la sentinelle.

Hier, dimanche, comme l'état de la jeune fille faisait concevoir des inquiétudes, les magistrats ont pris sa déposition.

Une fois dans la voiture qui devait le conduire en prison, Cardinal, qui est doté d'une grande force musculaire, a quasi assumé d'un coup de poing l'agent de police Caouette et son fils. Ce n'est que le frère de Mlle Giguère qui, en se jetant comme un lion sur le prisonnier, l'a maintenu en respect.

La jeune fille porte des marques de violence sur tout le corps ; elle a une oreille à demi arrachée de la tête.

Voilà un exploit de bandit qui ne déparerait pas les annales du banditisme en Italie.

L'homme de police Caouette a logé son prisonnier à la station à Saint-Sauveur. Nous devons dire qu'il s'est très-bien conduit dans cette circonstance. Comme quelques amis de Cardinal ont rôlé hier autour de la cellule du prisonnier, il a doublé la garde et posté des sentinelles armées de revolvers pour tenir à distance ceux qui chercheraient à faire évader la brute.

Il n'y a qu'un seul vœu dans le public : c'est que l'auteur d'un pareil attentat, composé d'assaut et de batterie, vol et tentative de viol et de meurtre, reçoive un châtiment exemplaire.

—Les environs de Québec sont infestés de vagabonds qui répandent partout la terreur. Quelques jours après l'attentat épouvantable que nous venons de raconter, M. et Mme Moodie, de cette ville, se rendaient en voiture à Lorette. Tout à coup, une pierre de 5 à 6 livres, lancée par un individu qui se tenait sur le bord du chemin, vint tomber sur le cheval, en passant entre M. et Mme Moodie.

Comme le cheval était une bête de sang, dès que la pierre l'atteignit il prit sa course. M. Moodie alla prendre une culbute dans le chemin, tandis que Mme Moodie resta dans la voiture. Le cheval fila comme le vent pendant 3 ou 4 milles, puis se calma ; Mme Moodie put s'en tirer saine et sauve, tandis que son mari s'est fait des contusions graves et s'est disloqué une épaule.

Le lendemain, un vagabond entra, un couteau à la main, dans une maison de la rue Saint-Denis, et se mettait à manger, sans s'occuper des femmes de la maison, tout ce qui lui tombait sous la main.

FEMME BRÛLÉE VIVE.—Nous lisons dans une feuille américaine :

« Nous avons à enregistrer un accident des plus terribles arrivé samedi après-midi, le 10 courant, à madame Joseph-Octave Beaudry, récemment arrivée du Canada, et demeurant dans le deuxième étage de la maison No. 20, rue Egbert, Cohoes, N.Y. Il appert, d'après les informations que nous avons pu nous procurer, que cette dame était occupée à repasser son linge, lorsqu'elle s'avisa, pour activer le feu de houille qu'il y avait dans son poêle, de verser du pétrole dessus. Elle prit le bidon dans lequel était le pétrole, et, accidentellement, le laissa tomber sur le poêle. Au même instant, une explosion terrible s'ensuivit, saturant les habits de la malheureuse femme du liquide enflammé, et dans un instant, elle fut enveloppée de flammes. Madame Beaudry, éperdue, se précipita du haut de l'escalier dans la rue. Plusieurs personnes, attirées par les cris de la malheureuse, restèrent stupéfaites devant un spectacle aussi affreux. Cependant, un homme qui se trouvait sur le lieu s'empara d'une capote et voulut étouffer les flammes, mais madame Beaudry courut à sa maison, remonta l'escalier et s'affaissa mourante sur le plancher. Le feu s'éteignit faute d'aliments. On s'empressa d'aller à son secours, et, quand on la releva, son corps n'était plus qu'une plaie, elle était littéralement rôtie. Elle expira quelques heures après l'accident. »

« Madame Beaudry était native de Saint-Dominique et demeurait en cette ville depuis quelques mois. Elle laisse un époux et un enfant âgé de 11 ans pour la pleurer. »

—Il y a deux ans, Andrew Leamy, commerçant de bois bien connu d'Ottawa, fut trouvé mort dans l'allée qui conduisait à sa maison sur le chemin Chelsea. On trouva sur son corps des blessures qui firent supposer que le malheureux avait été assassiné ; de plus, une montre de prix qu'il portait sur lui ordinairement avait disparu.

Une femme, dont le mari était au service de M. Leamy, se présenta la semaine dernière chez la veuve de celui-ci, et lui déclara que le jour où M. Leamy avait été assassiné, deux hommes laissèrent la montre du défunt chez elle, et elle y est demeurée depuis.

Les hommes que cette femme a nommés avaient quelques relations avec elle, et c'est à la suite d'une querelle qu'elle a fait ces déclarations. On pense que les accusés seront arrêtés.

—Nos lecteurs ont appris les troubles sérieux

qui ont eu lieu à Ottawa à l'occasion de la célébration par les Orangistes de l'anniversaire du siège de Derry. Il y eut quelques escarmouches le matin durant la procession et pendant la journée. Mais c'est le soir que les choses prirent une tournure sérieuse. Il paraît certain que, dans le cours de la journée, plusieurs Orangistes avaient été attaqués, et le bruit s'était répandu qu'un grand nombre d'Unionistes de Montréal devaient venir pour prêter main-forte à leurs frères en cas de conflit.

Les Brittons de Montréal devant repartir pour cette ville à 10 heures, par le chemin de fer St-Laurent et Ottawa, le dépôt, qui est situé à l'extrémité de la basse-ville, se trouva investi par une foule évaluée à 3,000 personnes. A 9 heures, les gardes du gouverneur pénétrèrent dans le dépôt, et prirent position sur la plateforme. Une collision était imminente ; mais elle fut évitée par une diversion prudente. Il fut proposé secrètement aux Brittons montréalais de se rendre à la station de West End, à 2 milles environ à l'ouest de la haute-ville, d'où un train spécial les conduirait à la jonction de la ligne principale, à 6 milles de distance, et là ils seraient transférés sur le train régulier de Montréal. La proposition fut acceptée, non sans difficulté, et seulement par une partie de la troupe ; les autres restèrent en ville.

Quand la populace qui attendait au dépôt apprit ce qui s'était passé, elle entra en fureur. Finalement, le rassemblement se dispersa, et une fois encore l'ordre se rétablit. On voyait seulement çà et là quelques groupes parcourir la ville.

Un de ces groupes rencontra un Britton et l'assailit. Cet acte de violence parvint aux oreilles du corps de Young Brittons, fort de 200 hommes, y compris les Montréalais qui n'étaient pas partis et qui revenaient de la station de West End. Cette troupe, enflammée de colère, rencontra, dans le voisinage de la halle de la basse-ville, quelques Unionistes retardataires, et fit feu sur eux ; comme ceux-ci étaient isolés, ils ne purent résister, et s'enfuirent sans être atteints. Mais les Brittons étaient exaltés ; ils parcoururent plusieurs rues en tirant à tort et à travers sur tous les groupes qu'ils rencontraient. Arrivés à la maison Villeneuve, où l'on dansait, ils brisèrent les fenêtres, firent feu sur la salle de bal, et saccagèrent la maison. De même ils brisèrent les vitres de Revere House, dans Sussex street, jetèrent des pierres à la résidence de l'évêque Duhamel, ainsi qu'à l'asile des vieillards du Père Malloy. Dans leur fureur rien n'était sacré pour eux.

La nuit se passa en anxiétés, et l'on craignait de sérieux conflits pour le lendemain. Dans la matinée de mardi, trois Young Brittons cherchant à gagner le dépôt du chemin de fer ont été attaqués et maltraités ; ils ont dû se réfugier dans la boutique d'un catholique, qui les a protégés à grande peine jusqu'à l'arrivée de la police.

Tout le jour les Orangistes, au nombre d'un millier, ont occupé Orange Hall, et les catholiques sont restés stationnés aux environs de la cathédrale, tous armés de revolvers et de bâtons. On s'attendait à voir l'une ou l'autre faction franchir l'espace pour attaquer l'autre. Mais les efforts faits des deux côtés par les chefs finirent par l'emporter, et le conflit redouté n'a pas eu lieu.

La nuit est arrivée sur ces entrefaites. Mardi matin, un peu après minuit, les Orangistes se sont retirés ; mais les Unionistes sont restés à leur poste près de la cathédrale, annonçant l'intention de démolir les maisons des principaux Orangistes. Les gardes à pied, convoqués par le maire Bangs, étaient massés au haut de la rue Sussex, sous le commandement du colonel Ross, attendant l'ordre d'agir.

Pendant ce temps, les catholiques étaient harangués par leurs chefs, dont les leur conseillaient de rester tranquilles à moins qu'on ne les attaquât, tandis que d'autres étaient d'avis de marcher sur le haut de la ville et de tirer vengeance des actes de la nuit précédente. Le bruit courait que les « Jeunes Bretons » avaient dessein de brûler la cathédrale. Les catholiques avaient tous un mouchoir enroulé au bras, comme signe de reconnaissance, et ils étaient armés d'énormes gourdins. Vers une heure du matin, un chef orangiste, John Holt, a été attaqué et battu dans la rue Sussex, près de Revere House. Il a réussi à s'échapper vivant, quoique dangereusement blessé.

A 2 heures, les catholiques se sont mis en marche, mais à la vue de la troupe qui s'apprêtait à leur barrer le passage, ils se sont repliés sur leurs positions premières en poussant des hurlements et en tirant des coups de pistolet en l'air.

Le maire Bangs les a engagés à se disperser paisiblement, en leur promettant qu'ils ne seraient pas molestés et qu'il prendrait la responsabilité des dommages qui pourraient suivre leur dispersion. Le conseil a été appuyé par deux de leurs chefs, mais un troisième, J. Kehoe, a déclaré qu'en se dispersant ils donneraient un avantage aux Orangistes, et que leur devoir était de rester assemblés jusqu'au jour. Après cette harangue, accueillie par des acclamations prolongées, une bande d'hommes armés de fourches a commencé à monter et redescendre les rues en chantant : « Nous pendrons le maire Bangs à un pommier sauvage. »

On demandait à la petite R... quel était ce grand brun qui venait chaque soir l'applaudir et jeter des bouquets aux avant-scènes.

—Ah ! c'est un *soupirail* à moi, répondit-elle.

UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Brouchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux-mons, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai *gratis* cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la malle en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

Marchandises endommagées. — Nous voyons avec plaisir que la maison Pilon fait tous les sacrifices possibles pour soutenir sa réputation de *vendre à bon marché*. Dernièrement, elle a fait l'acquisition de lots immenses de *merchandises endommagées* qu'elle offre à des *bas prix inouïs*. Toutes les personnes qui vont visiter ce magasin ces jours-ci, en reviennent émerveillées. De plus, M. Pilon, comme il le fait depuis un mois, a réduit *toutes ses marchandises d'été*. Les sacrifices sont grands. Et malgré la rareté de l'argent, le magasin est toujours rempli d'une foule d'acheteurs qui se disputent les plus beaux lots.

Qu'on veuille bien remarquer que ce ne sont pas seulement des marchandises communes que l'on vend à bas prix. Non, tant s'en faut ! les réductions sont plus grandes et plus visibles encore sur les marchandises de haute valeur. Pour se convaincre de cette vérité, il n'y a qu'à demander des *soies, des tweeds anglais et écossais, des tricots anglais et français, des toiles et cotons à draps, des gants de kid français* et une foule d'articles de fantaisie d'une grande richesse. En effet, cette maison a une grande renommée pour la richesse, la variété et le bon marché de ses marchandises. Toute personne désireuse d'être bien servie et de ménager son argent, ne devrait pas manquer d'aller au grand magasin de MM. Pilon et Cie., qui, par ses dimensions, sa beauté et sa richesse, vaut seul une visite.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis un mois à peine, et des milliers d'acheteurs l'encombrent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces pronant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2 1/2 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds *gratis*, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARSENAULT, Gérant.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.



Joint Address
 of the Senate and House of Commons to the
 Right Hon. the Earl of Dufferin
 upon his departure from Canada
 1878.

His Excellency the Right Honorable Sir Frederic Temple Earl of Dufferin Viscount
 and Baron Glendoune of Glendoune in the County Down in the Peerage of the United Kingdom Baron
 Dufferin and Glendoune of Balvyleigh and Millleagh in the County Down in the Peerage of Ireland
 and a Colonel Knight of the Most Illustrious Order of Saint Patrick Knight Grand Cross of the
 Most Distinguished Order of Saint Michael and Saint George and Knight Commander
 of the Most Honorable Order of the Bath Governor General of Canada and Vice Admiral of the same. &c.
 &c. &c.

May it please Your Excellency.

We, the undersigned, your dutiful and loyal subjects, the Senate and Commons of Canada in Parliament assembled, beg leave to approach
 Your Excellency with the expression of our deep feeling of regret which we experience at your approaching departure from Canada.

We feel it to be a duty to assure Your Excellency that the zealous devotion of your great abilities on all occasions to the public interests is held in high apprecia-
 tion and that especially the visits to each of the Provinces and Territories of the Dominion by which Your Excellency has familiarised yourself with the character of
 the people and the resources of the country, and the acquisition of various languages which Your Excellency has acquired on those tours have been attended with the most beneficial
 results in attracting attention to Canada.

We are highly sensible of the great degree in which literature and art and the industrial pursuits have received encouragement from Your Excellency's efforts and liberality.

We venture to convey the assurance that Your Excellency and your distinguished Counsel will bear with you on leaving us our warmest wishes for your future wel-
 fare and happiness, that we rejoice in the conviction that though Canada may no longer possess the advantage of Your Excellency's experience and knowledge of public affairs
 in so exclusive a degree as she has enjoyed them in the past, this country will continue to have in Your Excellency a friend and advocate; and that it is our heartfelt wish that for
 many years the Empire at large may have the benefit of Your Excellency's ripe wisdom, experience and eminent abilities.

The Senate,
 44th April, 1878

Speaker

House of Commons,
 44th April, 1878

Speaker

CHOSSES ET AUTRES

M. Charles Thibault a été choisi par les conservateurs du comté d'Iberville pour faire la lutte contre M. Béchard.

La fièvre jaune fait des ravages effrayants dans quelques villes des Etats du Sud.

On dit que M. Tarte a l'intention de se présenter dans le comté de Portneuf contre le Dr de St. George.

Sir Francis Hincks, appelé comme témoin dans le procès des Orangistes, a dit qu'il considérait les processions orangistes comme une insulte pour les catholiques.

M. Clarke, un grand-maitre orangiste, écrit dans le journaux que s'il y a eu des troubles à Ottawa, c'est parce que les Orangistes ont été attaqués.

M. F. X. Archambault est le candidat pour Montréal-Est contre M. Coursol. Il avait été fortement question de l'hon. M. Laframboise et de M. Duhamel.

M. Devlin, représentant de Montréal-Centre, a été très-malade la semaine dernière; il a reçu les derniers sacrements; il est mieux maintenant.

L'hon. M. Blanchet, député actuel de Bellechasse, se présente, dit-on, dans le comté de Lévis en opposition à M. Fréchette, qui se présente comme indépendant.

M. P. Valin, constructeur de navires et ancien député à la Chambre de Québec, est le candidat conservateur-protectioniste dans le comté de Montmorency.

Madame Chenet, épouse de M. Pierre Chenet, marchand, d'Ottawa, est morte subitement la semaine dernière. Elle n'était âgée que de 26 ans et laisse deux petits enfants. Cette mort a péniblement affecté les parents et amis de la famille.

Il paraît certain que M. Masson, député de Terrebonne et chef de l'opposition de Québec, va être obligé de renoncer complètement à la politique, sur l'avis des meilleurs médecins de Paris. On parle de le remplacer, comme chef de l'opposition, par M. Mousseau ou M. Coursol, s'ils sont élus.

Les magnifiques propriétés de M. Boyer, à la Chute Sainte-Ursule, ont été vendues par le shérif; elles comprennent un moulin à farine, un moulin à scie et 12,000 acres de terres.

Ces propriétés ont été achetées par des citoyens de cette ville pour la somme nominale de \$6,000.

Plus la misère est grande, moins les gens lisent, plus les journaux abondent à Montréal. Il vient d'en paraître un nouveau; il s'appelle le Petit Journal. Au moins, il est décent, celui-là, écrit en bon français et bien imprimé. M. Berthiaume, de la Minerre, en est l'éditeur. Le nouveau journal annonce qu'il sera indépendant en politique. Une pareille déclaration, à la veille des élections, nous paraît téméraire, mais c'est très-possible.

Le fils du dernier roi du Hanovre vient de notifier en due forme, aux différentes cours de l'Allemagne et aux gouvernements des villes libres, la mort de son père.

Le prince annonce, dans ce document, qu'il considère tous les droits de son père comme étant transmis à sa personne et se déclare résolu à les maintenir. Pendant qu'il sera empêché d'exercer ses droits dans le royaume de Hanovre, le prince portera, dit-il, le titre de duc de Cumberland et prince de Brunswick-Lunebourg.

Mais il désire qu'on ne croie pas qu'en faisant cela il renonce à ses droits à la succession du royaume de Hanovre.

On dit: La date des élections générales a été fixée à la fin de septembre à la demande du Gouverneur-Général. Les ministres voulaient les retarder jusqu'au mois de décembre, mais le marquis de Lorne, notre prochain gouverneur-général, ayant manifesté au gouvernement impérial le désir qu'elles se fissent avant son arrivée au Canada, ce qui était sage de sa part, le secrétaire pour les colonies a transmis l'expression de ce vœu à lord Dufferin, en priant Son Excellence de vouloir bien prolonger son séjour au Canada de quelques semaines de plus, et de presser le gouvernement canadien de hâter, en conséquence, l'époque des élections, ce à quoi ce dernier consentit, quoiqu'un peu à contre-cœur. Voilà pourquoi nous aurons les élections fédérales dans le mois de septembre. Les nominations auront lieu le 10, et la votation le 17.

M. McLaughlin, le candidat des ouvriers dans Montréal-Ouest, se prononce fortement en faveur d'une politique de colonisation. Il dit qu'il est en faveur de la protection, mais qu'ayant d'établir des manufactures, il faut créer des consommateurs au moyen du défrichement des terres incultes et ouvrir des marchés. Il veut qu'on jette moins de millions à droite et à gauche dans toutes sortes d'entreprises qui ne paient pas, et qu'on fasse plus de sacrifices pour la colonisation, qui donnera au gouvernement comme aux manufacturiers les consommateurs dont ils ont besoin pour s'enrichir. Il n'a pas du tout confiance dans Sir John et trouve que M. Mackenzie ne fait pas ce qu'il devrait faire pour sortir le pays de la crise où il se trouve.

UNE LANGUE UNIVERSELLE

On essaie en ce moment, à Paris, de faire connaître la langue universelle inventée par Sudre. Voici quelques renseignements au sujet de cette langue.

L'alphabet se compose tout simplement des notes de la musique ou plutôt du nom de ces notes, car il ne s'agit pas de les chanter, ce qui suffirait à rendre la chose impraticable.

Grâce à de nombreuses amplifications, à un mode unique de conjugaison et de formation de genre et de pluriel, l'inventeur a réduit ce nouveau langage à 3,200 mots.

Exemples: Dofa veut dire il. Pour faire le féminin, vous allongez la terminaison du mot et vous prononcez dofia...elle. On obtient le pluriel en doublant la première lettre de la seconde syllabe, soit: dof...fa, enf...anf...elles. Et ainsi pour tous les mots.

Il suffit de renverser l'ordre des notes qui forment un mot quelconque pour obtenir le sens contraire.

Domisol veut dire Dieu. Il suffit de renverser Dieu pour obtenir Satan: Solmido.

De même nous avons: Résiniré: frère, et Réminiré: sœur; Misol: bien, et Solmi: mal; Soltasi: monter, et Silasol: descendre. La nouvelle langue ne manque pas d'harmonie et offre des aspects plaisants. Quelle découverte tout de même ce serait! Avec une langue universelle et un phonographe, on se parlerait d'un bout du monde à l'autre. Quelle idée que de pouvoir converser à toute heure, sans se déranger, avec un Chinois ou un Nègre, un Patagon ou un Lapon!

Mme X... dit l'autre jour à sa femme de chambre de mettre quelques poignées de sel dans son bain. --Ces bains, madame, fit la domestique, vous feront beaucoup de bien; ce sera comme des bains de mer! --Pas tout à fait, cependant! --Oh! la mer est un peu plus salée, c'est vrai, mais il y a dedans tant de morues!

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

TOURNOI D'ECHECS CANADIEN PAR CORRESPONDANCE.

Montréal, 14 août 1878.

M. l'éditeur.

Voici la continuation des parties qui ont été terminées dans ce tournoi depuis le 11 juin dernier au 14 août courant:

Table with 3 columns: No., Joueurs., Gagnée par. Lists chess players and their opponents.

J. W. SHAW, Conducateur du tournoi.

TOURNOI INTERNATIONAL D'ECHECS DE 1878.

Cette grande lutte qui a occupé depuis quelque temps l'esprit de tous les amateurs est définitivement terminée, et nous sommes aujourd'hui en mesure d'offrir à nos correspondants la véritable liste des prix qui ont été donnés, en même temps que les noms des six concurrents qui sont sortis victorieux de ce grand tournoi.

Tout le monde est aujourd'hui d'accord, dit la Stratégie, pour reconnaître que cette lutte est sans contredit la plus complète et la plus brillante qui ait encore eu lieu dans le monde échiquéen.

1er prix: Dr Zukertort, Anglais. Un objet d'art offert par le gouvernement de la valeur de 5,000 francs, plus une somme de 1,000 francs.

2me prix: Winawer, Russe. Un objet d'art offert par le gouvernement de la valeur de 1,800 francs, plus une somme de 500 francs.

3me prix: Blackburne, Anglais, 1,500 francs.

4me prix: Mackenzie, Américain, 1,000 francs.

5me prix: Bird, Anglais, 500 francs.

6me prix: Anderssen, Allemand, 200 francs.

L'égalité de parties telle que nous l'avons annoncée entre MM. Bird et Mackenzie, a été jouée les 27 et 29 juillet, et fut gagnée par M. Mackenzie, qui se trouve par conséquent avoir le 4me prix. La lutte entre MM. Zukertort et Winawer, pour le 1er prix, a commencé le 27 et s'est terminée le 29 par deux parties nulles. Enfin, les 30 et 31, M. Zukertort réussit à vaincre son terrible antagoniste, et fut proclamé le champion de ce brillant tournoi échiquéen.

Dans notre prochain numéro, nous publierons l'une des parties gagnées par M. Zukertort contre M. Winawer, le 31 juillet, pour le 1er prix.

En examinant le tableau ci-dessous, que nous empruntons au Westminster Paper, l'on pourra voir contre qui et par qui les parties ont été gagnées, perdues et nulles.

Tableau du tournoi international de 1878. Position des joueurs à la fin du tournoi. Includes a legend and a grid of results for various players.

37EME PARTIE.

Joué par correspondance entre M. T. S. Norris, de Jersey Mills, Pa., Etats-Unis, et M. J. W. Shaw, de Montréal.

Table showing chess moves for the 37th part, including player names and move numbers.

Les Noirs font mat en 3 coups ou les Blancs perdent leur Dame.

AVIS

Les abonnés de L'Opinion Publique qui desireraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Il y avait foule aux Champs-Élysées autour de l'homme qui pèse pour deux sous.

Une grosse dame, poussée par son entourage, se décide à s'asseoir.

L'homme met des poids, des poids, toujours des poids. Il s'écrie enfin: 160 kilos!

Murmures d'admiration dans la foule.

La grosse dame descend un peu rouge.

Elle se serre la taille, relève sa robe, jette son mouchoir à un ami, remet son chapeau à sa nièce, puis elle remonte sur la balance et s'assied en disant:

— Voyons, maintenant!

AVIS SPECIAL

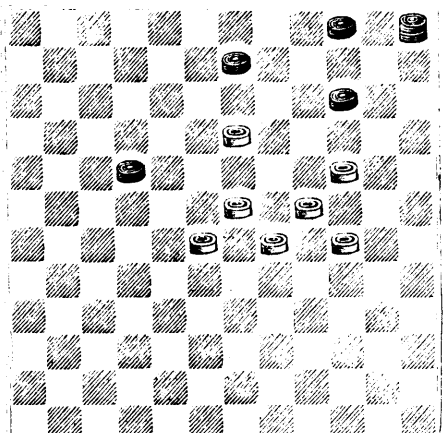
A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÉV. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 133

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 132

Table showing scores for Blancs and Noirs in the solution of problem No. 132.

Deuxième manière.

Table showing scores for Blancs and Noirs in the second way of solution.

Troisième manière.

Table showing scores for Blancs and Noirs in the third way of solution.

Solution juste du Problème No. 133

Montréal.—M. P. A. Sicard, N. Chartier, H. Robillard, J. Primeau, P. Décarreau et J. Boyte.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 16 août 1878.

Market price list for various goods including flour, grains, legumes, and meats, with prices in dollars and cents.

DIVERS

Sucre d'érable à la livre.....	0 07 à 0 08
Sirup d'érable au gallon.....	0 75 à 0 80
Miel à la livre.....	0 12 à 0 14
Œufs frais à la douzaine.....	0 09 à 0 10
Haddock à la livre.....	0 00 à 0 00
Saindoux par livre.....	0 13 à 0 15
Peaux à la livre.....	0 00 à 0 09

Marché aux Bestiaux

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs.....	\$ 4 00 à \$ 5 00
Bœuf, 2me qualité.....	2 00 à 3 50
Vaches à lait.....	15 00 à 20 00
Vaches extra.....	25 00 à 40 00
Veaux, 1re qualité.....	7 00 à 8 00
Veaux, 2me qualité.....	5 00 à 6 00
Veaux, 3me qualité.....	2 00 à 4 00
Moutons, 1re qualité.....	4 00 à 5 00
Moutons, 2me qualité.....	3 00 à 3 50
Agneaux, 1re qualité.....	3 00 à 3 50
Agneaux, 2me qualité.....	2 00 à 2 75
Cochons, 1re qualité.....	6 00 à 7 00
Cochons, 2me qualité.....	5 00 à 6 00

Foin, 1re qualité, par 100 bottes..... \$ 9 00 à 10 00
Foin, 2me qualité..... 7 00 à 8 50
Paille, 1re qualité..... 5 00 à 6 00
Paille, 2me qualité..... 3 50 à 4 50

**LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
CADIEUX & DEROME,
207, RUE NOTRE-DAME, 207,
MONTREAL.**

Messieurs Cadieux et Derome ont toujours en mains un grand assortiment de Livres pour les Messieurs du Clergé et les Communautés religieuses. Livres classiques, Livres de prières, bonnes lectures pour les familles, Tapissier, Papiers, Cartes à jouer, Gravures, Images, Chapeteils, Médailles, etc., etc.

Les Cahiers d'écriture de Paysons, Duntou & Scribner et les Cahiers de dessin de Bartholomew se trouvent aussi à leur établissement, ainsi que les nouvelles Cartes Géographiques adoptées par le Conseil de l'Instruction Publique.

H. C. CADIEUX, L. J. A. DEROME.
Ci-devant employés de la maison J. B. Rolland & Fils

**Musique Nouvelle!
ROMANCES FRANCAISES.**

Après l'hiver.....	50 centins.
A ma fenêtre.....	50 "
Branche d'aubépine.....	40 "
Blanche colombe.....	35 "
La Bouquetière de Marly.....	25 "
Le banc de pierre.....	50 "
Clair de lune.....	50 "
Confidence.....	50 "
Les deux Mères.....	35 "
Enfants d'un jour.....	50 "
Enfants et fleurs.....	35 "
Fleurs de souvenir.....	50 "
L'heure attendue.....	50 "
Jean Mathurin.....	30 "
Lisette, vous n'en saurez rien.....	50 "
Rose.....	50 "
Sous d'autres cieux.....	50 "
Une larme.....	25 "

VALES POUR PIANO.

Céleste.....	60 centins.
La boulangère à des œufs.....	60 "
Créole.....	60 "
Carmen.....	60 "
Femmes et fleurs.....	60 "
Le fleuve d'or.....	60 "
Madame Parichiduc.....	60 "
La timbale d'argent.....	60 "
Valse du rire.....	80 "

A. LAVIGNE,
Editeur de musique.
Importateur de pianos et harmoniums,
25, rue Saint Jean, (Banque d'Épargne), Québec.



Chemin de fer du Pacifique Canadien.

Soumissions pour le terrassement, la pose des lisses, etc.

On recevra à ce bureau des soumissions cachetées, adressées au sousigné et inscrites: "Soumission pour le chemin de fer du Pacifique," jusqu'à MIDI, MERCREDI, le 1er janvier prochain, pour le terrassement, la pose des lisses et autres travaux requis sur les sections suivantes du chemin de fer du Pacifique canadien:

- 1o. De la partie ouest du contrat No. 26, à English River, jusqu'à Raleigh, distance d'environ 50 milles.
- 2o. De Raleigh à Eagle River, distance d'environ 68 milles.
- 3o. De Eagle River à la partie Est du contrat No. 15 à Keevatin, distance d'environ 60 milles.
- 4o. De Yale au lac Kamloops, dans la Colombie Anglaise, distance d'environ 127 milles.

On peut voir les plans, spécifications, formes de soumission, etc., et obtenir d'autres informations au bureau de l'Ingénieur-en-chef, à Ottawa.

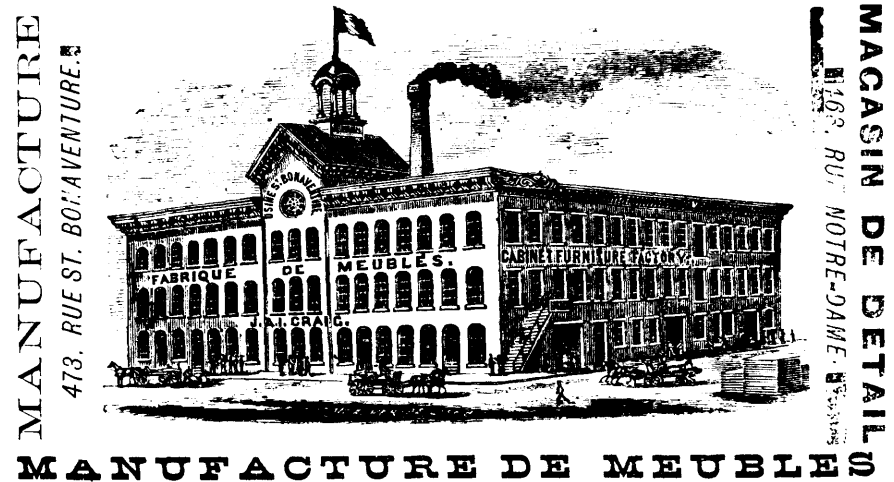
Une feuille des quantités requises sera prête le ou avant le 1er décembre, au bureau du département des Travaux Publics.

On ne recevra pas les soumissions qui ne seront pas faites sur des blancs, et qui ne seront pas dans les conditions voulues.

La soumission générale pour la construction de toute la ligne, d'après l'Acte des chemins de fer de 1874, comprend les sections plus haut mentionnées; mais on demande des soumissions séparées selon les conditions ordinaires du Département.

[Par ordre] **F. BRAUN,**
Secrétaire.

Département des Travaux Publics.
Ottawa, 13 août 1878. 9-29-4-207



**MANUFACTURE DE MEUBLES
DE
CRAIG & CIE.**

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadiens-français du pays.

AVIS

Nos abonnés qui ne conservent pas *L'Opinion Publique* pour la faire relire nous obligeraient beaucoup en nous renvoyant les Nos. 7 et 18 de cette année, que nous voulons bien payer.

**NOUVEAU PROCÉDÉ.
PHOTO-ELECTROTYPE.**

La Cie. Burland-Desbarats,
Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTRO-TYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!
LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonneté, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine.—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches): Cartonneté, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché, 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,
5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de DÉBILITÉ et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'insouciance, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à:

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA.

Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. 4-33-52-139

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centins. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,
5 et 7, Rue Beury, Montréal.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epicier respectables.

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,
5 et 7, Rue Bleury, Montréal 9-19-52-189

**La Cie Américaine des Orgues de Smith,
Boston, Mass.**

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt-six ans, et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE-VINGT MILLE INSTRUMENTS, attire l'attention du peuple des Provinces Britanniques sur ses

Styles nouveaux et élégants pour 1878.

Les Orgues de cette Compagnie se distinguent de tous les autres par leur ton pur, résonnant et qui imite la voix humaine. Leur excellence est le résultat d'expériences prolongées et soignées; le mécanisme est parfait et sans défaut; on n'y emploie que les meilleurs matériaux, et nul instrument n'est livré qu'après avoir été scrupuleusement essayé.

Cette excellence se fait remarquer dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coûteux.

La Compagnie emploie un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnus; les boîtes sont toutes des modèles de beauté et de symétrie, et conviennent pour servir dans les résidences privées aussi bien que dans les églises.

Ceux qui résident à peu de distance de Montréal peuvent s'adresser aux agents de la Compagnie.

MM. LAURENT, LAFORCE & Cie.

Correspondance sollicitée. Des catalogues, etc., sont expédiés franco sur demande.

LA CIE. AMÉRICAINNE DES ORGUES DE SMITH,
Fremont Street (vis-à-vis Waltham Street), Boston
Mass., E.-U. 9-22-26-192.



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit:

L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se ferme à midi.

Le programme des études est comme suit:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vice-voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance au Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivis les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

F.-G. MARCHAND,
Secrétaire de la Province de Québec.
9-4-52-168

JOS. ROUSSEAU,
PEINTRE DE MAISONS ET D'ENSEIGNES,
No. 333, Rue Saint-Laurent,
3 m. MONTREAL.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

AND
PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus Récents et les plus Utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes, sous le titre de:

"Illustrated Family Friend,"
TELLE QU'ELLE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE
JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES
OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLÉ
GUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET
AMUSANTES HISTOIRES.

AUSSI
NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE
RECETTES DOMESTIQUES, ETC.

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,
Conjointement avec le
Illustrated Family Friend
ET LE

PATENT OFFICE RECORD

Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.
LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS
PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR,
5 et 7, RUE BLEURY, MONTREAL.

PORTRAITS

DE
Pie IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de *L'Opinion Publique*, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centins.

Adressez les commandes au bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal.

Maison Lorge & Cie.,

(Établie en 1845.)
No. 21, RUE SAINT-LAURENT,
MONTREAL.

Cet établissement est un des plus anciens, des plus connus et des plus achalandés de Montréal, et les Chapeaux sortant de la Maison LORGE & CIE sont de qualité supérieure. Aussi nous engageons fortement tous nos lecteurs à visiter cet établissement, et nous sommes convaincus qu'ils en reviendront pleinement satisfaits.

9-24-13-262.